

SOCIÉTÉ



Abandonnés, ils abandonnent

Loin d'être le simple fait d'élèves récalcitrants ou de délinquants, l'abandon scolaire est aussi le fruit du « décrochage » des parents, des enseignants et du personnel des commissions scolaires. Telle est la conclusion du colloque qui a réuni 1000 personnes à Québec en fin de semaine. Un texte de Caroline Montpetit.

Page B-1

Québec pourrait mettre le TNM en tutelle

Robert Lévesque

AU CABINET de la ministre des Affaires culturelles, la crise qui vient d'éclater au Théâtre du Nouveau Monde a pris tout le monde au dépourvu, mais elle est considérée comme « très sérieuse » et le chef de cabinet de la ministre Liza Frulla-Hébert, M. Paul Langlois, reconnaît qu'il y a une situation explosive qui pourrait conduire à la mise en tutelle de la compagnie de théâtre.

M. Langlois a affirmé au DEVOIR hier qu'il convoquait ces jours-ci une séance de travail sur cette crise et que d'ici la fin de la semaine « on aura réuni toutes les informations nécessaires sur la situation, mais aussi sur l'histoire et le rôle de la compagnie afin de faire la lumière sur cette crise et chercher une solution ». Sur les subventions qui ont totalisé 1,2 million \$ l'an dernier au TNM le ministre a été le plus important bailleur de fonds avec 600 000 \$ suivi d'Ottawa avec 500 000 \$

Congrès spécial du PLQ en mai prochain

Pierre O'Neill

LE PLQ a déclenché le processus préparatoire à la tenue d'un congrès spécial pour débattre les propositions finales d'Ottawa et modifier, s'il y a lieu, le programme constitutionnel que les militants se sont donné le printemps dernier.

Réunis jeudi soir dernier à huis clos au secrétariat central de la rue Saint-Denis à Montréal, les membres du comité exécutif du parti ont décidé d'ordonner aux associations de comités de procéder au choix de leurs délégués en vue de ces assises extraordinaires devant avoir lieu entre le 15 et le 30 mai.

Au cours d'un entretien téléphonique, le président du PLQ, M. Jean-Pierre Roy, a précisé hier au DEVOIR que la dernière version des propositions fédérales est attendue vers la fin d'avril et que ce congrès spécial vise à soumettre dans les meilleurs délais le projet fédéral de réforme constitutionnelle aux militants du parti. « C'est en vue d'être capable, soit de se prononcer ou soit d'apporter au programme du parti les modifications qui permettraient d'accepter les offres fédérales. Si ça se rapproche sensiblement du rapport Allaire, peut-être que les mem-

et de la Ville de Montréal avec 100 000 \$.

« Il n'y a pas de temps à perdre », a dit M. Langlois, qui reconnaît qu'il faut régler cette situation devenue fort critique depuis que le directeur artistique, Olivier Reichenbach, a révélé (dans l'édition du DEVOIR d'hier) les éléments d'un « putsch » mené par le directeur administratif du TNM, M. Michel Noël, et le président du conseil, M. Pierre Mantha, pour s'ingérer dans la direction artistique de la compagnie de théâtre et doubler celle-ci pour disposer parfois de la salle de la rue Sainte-Catherine à d'autres fins que celles des productions théâtrales du TNM.

Le chef de cabinet de la ministre a reconnu que M. Michel Noël avait bel et bien fait parvenir une lettre le 25 mars 91 où il annonçait (deux mois après son entrée en service au TNM) qu'il préparait un plan triennal de relance financière et « artistique » pour la compagnie, lettre dont M. Reichenbach n'avait pas eu connaissance.

Voir page A-4: Québec

bres les acceptent.

Dans l'hypothèse d'un rejet des propositions finales d'Ottawa, le débat suivra son cours jusqu'à l'application de la loi 150, qui prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté avant le 26 octobre. Mais dans l'hypothèse de l'acceptation des offres par les militants libéraux, qu'advient-il ? Ce sera au gouvernement de décider s'il va quand même en référendum, rappelle le président du PLQ, convaincu toutefois que ce référendum est incontournable et qu'il aura lieu, quelles que soient les conclusions du congrès spécial. « Je pense bien qu'on serait quand même obligé de le tenir. »

De l'avis de Jean-Pierre Roy, l'hypothèse la plus vraisemblable est que la loi 150 soit modifiée pour faire en sorte que le référendum puisse comporter deux volets : la souveraineté et les offres fédérales. « Il pourrait également porter sur les offres fédérales. »

La direction du PLQ a soudainement craint d'être devancée par les événements. Les statuts du parti stipulent en effet que les secrétaires des 125 associations de comités doivent être avisés trois mois avant la tenue d'un congrès plénier. Il est par ailleurs déjà prévu que les associa-

Voir page A-4: Congrès

Le déficit du Canada sera de 31,5 milliards pour 91

Gel de l'embauche et des dépenses discrétionnaires

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — Trois jours à peine avant la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances, Ottawa a fait savoir hier que son déficit pour l'année fiscale 1991-92 serait de 1 milliard \$ plus élevé que prévu pour atteindre 31,5 milliards au lieu de 30,5.

C'est ce qu'ont annoncé, hier, le ministre des Finances Don Mazankowski et le président du Conseil du Trésor Gilles Loiselle en révélant que, devant pareille situation, Ottawa gèlerait ses dépenses discrétionnaires ainsi que l'embauche dans la fonction publique fédérale.

Pour éviter que le déficit ne soit encore plus important, le président du Conseil du Trésor a en effet annoncé que toutes les dépenses discrétionnaires des ministères, du parlement et des sociétés de la Couronne seront gelées pour les deux derniers mois de l'année fiscale se terminant le 31 mars prochain.

Le gel ne touchera pas les dépenses d'immobilisations pour la santé, la sécurité et les services essentiels mais les sommes prévues entre autres pour des achats d'ordinateurs et de meubles et certaines dépenses de voyages.

D'autre part, aucun nouveau fonctionnaire ne pourra être embauché avant le 1er avril prochain.

L'ensemble de ces mesures devraient faire économiser 200 millions \$ au gouvernement fédéral, a dit M. Loiselle.

Ces mesures ne seront pas suffi-

santes pour empêcher une hausse du déficit les années subséquentes. M. Mazankowski a en effet reconnu que le déficit pour l'année 1992-93 devrait lui aussi dépasser les 25 milliards \$ prévus en mars dernier.

Le ministre a attribué la hausse du déficit à la chute des revenus du gouvernement provenant des impôts des particuliers et des sociétés. Quant aux revenus nets générés par la TPS, ils seront aussi importants que prévu, soit 6 milliards \$.

Le ralentissement de l'économie à la fin de 1991 et la lenteur « préoccupante » de la reprise auraient entraîné cette chute de revenus, a expliqué M. Mazankowski. Selon lui, l'économie canadienne a subi le contre-coup de la détérioration de l'économie américaine.

Les deux ministres ont refusé tout blâme à l'endroit de leur gouvernement. Ils ont au contraire rappelé différentes mesures d'austérité adoptées depuis quelques années par Ottawa comme le gel des salaires des employés de l'État, la vente de biens de la Couronne, la réduction du nombre de cadres et la fin des contributions du gouvernement à la caisse de l'assurance-chômage.

Pour eux, ces mesures additionnelles à la baisse des taux d'intérêt et du taux d'inflation sont les meilleurs gages d'une croissance économique durable à moyen terme.

Le taux préférentiel des banques a atteint la semaine dernière son plus bas niveau depuis 1973, soit 7,5 %. Quant au taux d'inflation, il était de

Voir page A-4: Le déficit



Le ministre des Finances Don Mazankowski (au premier plan) et le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, hier, à Ottawa.

Le PQ accuse Ottawa et Québec d'avoir dissimulé les impacts négatifs du GATT

Catherine Leconte



Le chef du PQ Jacques Parizeau et son vice-président Bernard Landry, hier, à Montréal, commentant les nouveaux accords du GATT.

LE PARTI QUÉBÉCOIS a accusé hier les gouvernements de Québec et surtout d'Ottawa d'avoir caché aux Québécois la menace que les nouvelles propositions du GATT font peser sur les pouvoirs économiques de la province, et a sommé les premiers ministres Bourassa et Mulrony de s'en expliquer publiquement.

En conférence de presse, le président du PQ, Jacques Parizeau, a même « soulevé l'hypothèse » que le projet d'union économique inclus dans les offres constitutionnelles déposées par Ottawa en septembre dernier pourrait bien avoir été concocté dans le seul but de donner au gouvernement fédéral des pouvoirs additionnels qui lui permettent de tenir ses engagements vis-à-vis du GATT.

M. Parizeau n'a en tout cas pas de doute « qu'on nous ait caché ça parce qu'on voyait que ça aurait un impact dans le débat constitutionnel », ce dont il s'est dit « scandalisé ».

« C'est du camouflage intellectuel extrêmement grave », renchérit-il à ses côtés le vice-président du PQ, Bernard Landry, ancien ministre du

Développement économique et spécialiste du commerce international. « C'est un cover-up », a-t-il dit, un geste « anti-démocratique » organisé « parce qu'on savait que l'information (...) aurait pu servir intellectuellement la cause de la souveraineté du Québec. »

Les dirigeants du PQ paraissent particulièrement furieux de n'avoir pris conscience de ce grave problème — « On parle de jobs, on parle d'expansion d'entreprises ! » s'est indigné M. Parizeau — que grâce à un article paru samedi dans le quotidien *La Presse*. Ce dernier citait comme source de cette fuite « un participant à la réunion du conseil des ministres (du gouvernement Bourassa) du 15 janvier », où la question aurait été discutée.

Mais après avoir passé au peigne fin les nouvelles propositions, connues sous le nom de « rapport Dunkel », qui doivent sortir de l'impasse les négociations internationales en cours depuis 1986 dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), les péquistes ont effectivement conclu que ces mesures auraient pour effet de « stériliser la plupart des outils éco-

Voir page A-4: Le PQ

Washington rappelle son ambassadeur à Haïti

d'après Reuter et AFP

WASHINGTON — Les États-Unis ont rappelé hier leur ambassadeur à Haïti pour protester contre le raid de samedi contre le bureau du dirigeant communiste René Théodore, présenté comme premier ministre d'un futur gouvernement.

« Nous condamnons fermement l'attaque commise samedi par des groupes liés à l'actuel régime à Haïti contre celui qui a été désigné pour être le prochain premier ministre haïtien, René Théodore », a déclaré un porte-parole du département d'État.

« En réponse à ces agissements, nous allons rappeler notre ambassadeur (Alvin Adams) à Washington », a ajouté Joe Snyder.

L'armée haïtienne, qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide le 30 septembre, a déclaré dimanche qu'elle déplorait le raid effectué par la police lors d'une réunion privée à laquelle assistaient des personnalités politiques. L'opération a fait un mort, un garde du corps de René Théodore.

Par ailleurs, le gouvernement provisoire haïtien a condamné hier cette agression.

Le gouvernement provisoire se déclare, dans un communiqué, « résolu à mettre fin à ces comportements » des forces de l'ordre. Il annonce qu'il a ordonné au commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, l'arrestation d'un sous-officier, le caporal Démosthène Jean-Frédéric,

accusé d'avoir frappé certains participants.

Le gouvernement demande qu'une enquête soit également engagée par le commissaire du gouvernement, équivalent du procureur de la république, à l'égard des autres membres de la patrouille de police. Il sera poursuivi pour « homicide volontaire, sévices, coups et blessures volontaires ».

Le communiqué rappelle l'irruption d'un « groupe d'agents de la police métropolitaine » au siège du Mouvement pour la Reconstruction nationale (MRN), le parti de M. Théodore où « certaines personnalités ont été frappées alors qu'elles étaient dans l'exercice de leurs droits légitimes ».

Il signale, enfin, que « des échanges de coups de feu auraient également eu lieu entre les policiers et M. Yves Jean-Pierre (le garde du corps de M. Théodore) qui a trouvé la mort en la circonstance ».

Toutes les victimes ont indiqué que M. Jean-Pierre, dont l'arme avait été confisquée auparavant, a été abattu de sang froid de trois balles dans la tête après qu'il eut indiqué à l'un des agresseurs qu'il était le garde du corps personnel de M. Théodore.

Le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, avait auparavant de son côté, dans un communiqué du Grand quartier général, énergiquement condamné

Voir page A-4: Washington

**CAHIER
SPÉCIAL**

CARRIÈRES ET FORMATION TECHNIQUE

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 31 janvier 1992

**PARUTION
le 7 février
DANS
LE DEVOIR**

LE DEVOIR publiera un cahier spécial sur la formation technique. On y fera le point sur les choix de carrières qui sont offerts aux niveaux secondaire et collégial, tant dans les secteurs privé que public. Les carrières seront regroupées par grands secteurs d'intérêt comme la santé, l'environnement, le textile et la mode, l'aéronautique, les arts et la culture, etc.

Il sera également question des grands instituts publics, notamment dans les secteurs agro-alimentaire, touristique, maritime, ainsi que des débouchés universitaires qui s'offrent à ceux qui embrassent une carrière technique. On fera état enfin des institutions ou cégeps qui offrent en exclusivité certains programmes de formation.

Les fêtes des 125 ans du Canada n'auront rien de politique, avancent les deux présidents

Josée Boileau

LE COMITÉ des fêtes des 125 ans du Canada lançait hier soir à Montréal le troisième volet de ses célébrations. Et ni le climat politique ni la récession ne refroidissent l'enthousiasme des deux coprésidents de l'événement, MM. Frank King — qui fut organisateur des Jeux olympiques de Calgary — et Claude Dupras — l'ancien chef du Parti civique qui avait remplacé Jean Drapeau il y a quelques années.

Rencontrés en entrevue, les deux hommes ont plaidé en chœur que les festivités qui se préparent sont apolitiques et non partisans. Certes elles arrivent à un moment délicat, mais ce n'est pas négatif en soi, disent-ils.

« Nous ne sommes pas là pour prendre part au débat, explicite M. King. Mais n'est-ce pas un bon moment, en cette année exceptionnelle, de voir quelles sont les valeurs et les forces de ce pays ? »

« On va aider à ce que 1992 passe mieux, on va amener une bouffée d'air dans ce débat constitutionnel dont les gens ont assez entendu parler. Les politiciens n'ont pas besoin de nous », renchérit M. Dupras.

L'idée de souligner de façon particulière le 125^e anniversaire de la Confédération canadienne a pris naissance à l'automne 1989, bien avant l'échec de l'accord du lac Meech et ce qui en a découlé depuis ; bien avant aussi que la récession



Le logo des fêtes du 125^e.

frappe le Canada de plein fouet.

L'évolution politique depuis trois ans n'ébranle pas M. Dupras. « Le sondage que nous avons mené l'an dernier indiquait que 71 % des Québécois étaient disposés à souligner le 125^e anniversaire du Canada sur la base de nos valeurs communes : la liberté, la sécurité, nos préoccupations pour l'environnement... Et ce, sans égard aux débats politiques. »

« Et puis l'an dernier, juste à

Montréal, 35 000 personnes se sont déplacées dans le Vieux Port pour les activités du 1^{er} juillet. Il y a donc des gens pour qui le Canada veut encore dire quelque chose », souligne ce fédéraliste convaincu, longtemps militant du Parti conservateur (il n'en est plus membre depuis 1986) et vice-président du comité du Non en 1980.

Quant au contexte économique actuel, il n'est pas sans rappeler celui qui a précédé la tenue des Jeux d'hiver à Calgary en 1988, fait M. King.

« On a obtenu les jeux en 1981 et l'année suivante la récession frappait brutalement Calgary. Tout le monde s'interrogeait. Notre réponse c'était que notre projet créait à la fois de l'emploi et de l'espoir. C'est la même chose cette fois-ci. »

« Il est toutefois évident que dans le climat économique actuel, il est difficile de trouver des commanditaires qui ont beaucoup d'argent à donner. On accueille nos projets avec sympathie, mais on nous offre surtout des biens et des services. Mais les difficultés ne sont pas telles que les festivités soient remises en question. Quand on annonce un projet, c'est qu'on est sûr qu'il va se faire. Dans le doute, on s'abstient d'en parler. »

La corporation Canada 125 fournit 30 % des fonds, sur la base de son budget de 50 millions \$. Le reste du financement doit provenir de fonds privés.

Les célébrations de Canada 125 se dérouleront de mai à octobre. Une

quinzaine de projets d'envergure nationale auront cours et le comité s'attend à recevoir des centaines de demandes pour des activités locales. À cette fin il a d'ailleurs lancé dans les médias du pays, il y a une dizaine de jours, une invitation à tous pour soumettre des projets.

Hier soir, trois événements nationaux ont été annoncés à la presse. D'abord la tenue d'un concert-gala le 8 juillet, réunissant l'Orchestre symphonique de Montréal et celui de Toronto sous la direction de Chloé Dutoit. Le concert sera télédiffusé en direct sur les ondes des réseaux anglais et français de Radio-Canada.

Un autre projet concerne la production de 13 émissions, également destinées aux deux réseaux de Radio-Canada, portant sur les « héros canadiens », ceux qui ont fait preuve de bravoure en posant des gestes extraordinaires dans leur quotidien. Enfin, le concours « Souvenir vidéo » entend inciter les jeunes à mener, sur vidéo, des entrevues avec leurs grands-parents.

Ces projets s'ajoutent aux huit événements déjà annoncés à Calgary et à Ottawa, et à ceux qui seront dévoilés aujourd'hui à Toronto.

De plus, Canada 125 a joint son nom à des activités déjà planifiées par d'autres organismes, comme le Tour de l'île des enfants organisé conjointement avec le comité des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal, ou l'exposition Guggenheim qui s'ouvrira prochainement au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Québec aurait coupé les fonds à l'enquête sur l'équité salariale

Josée Boileau

LE GOUVERNEMENT québécois cherche-t-il à paralyser l'enquête menée à son égard par la Commission des droits de la personne (CDPQ) sur l'épineux dossier de l'équité salariale ?

C'est l'hypothèse à laquelle tendent la CSN et d'autres syndicats du secteur public qui ont constaté que le Conseil du Trésor ne verse plus les fonds alloués à cette enquête d'envergure.

« Il est inacceptable que faute de fonds suffisants, la Commission ne puisse ni payer les honoraires des deux enquêtrices depuis avril dernier, ni poursuivre les travaux », s'indignait hier en conférence de presse la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, entourée de dirigeantes du Syndicat professionnel des diététistes du Québec et de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé.

Les trois associations ont déposé il y a quatre ans 19 plaintes de discrimination salariale, touchant autant de titres d'emplois dans le secteur public, devant la CDPQ, organisme chargé au Québec de traiter les cas d'équité salariale.

Ces plaintes touchent directement 24 000 salariées du secteur public occupant des emplois traditionnellement féminins, en vue de correctifs salariaux de l'ordre de 54,8 millions \$. En obtenant gain de cause, les syndicats estiment que 15 000 autres salariées auraient aussi, par effet d'entraînement, droit à des ajustements de salaire de l'ordre de 43 millions \$, soit de 2000 \$ à 5000 \$ par année par syndiquée.

À ces plaintes s'ajoute celle déposée par des membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec qui pourrait amener des correctifs de 20 millions \$ pour 800 syndiquées.

Pour toutes ces plaintes, les parties ont convenu de faire appel à des enquêtrices de l'extérieur. La CDPQ a donc obtenu un budget spécial, en dehors de son budget régulier, au soutien de ces travaux. C'est cette enveloppe qui est maintenant à sec.

La direction de la Commission a transmis l'automne dernier une demande de fonds au ministère de la

Justice qui, lui, doit s'en remettre au Conseil du Trésor. Quelque 80 000 \$ sont requis pour la poursuite du dossier.

On attend toujours la réponse du Conseil du Trésor, mais si l'on se fie à la réaction obtenue hier par LE DEVOIR, elle sera fort désinvolte.

« Ils ont eu 330 millions \$ aux dernières négos. C'est pas encore assez ? », a d'entrée de jeu lancé Jocelyn Dumas, directeur de cabinet du président du Conseil du Trésor Daniel Johnson.

« La Commission a reçu comme tout le monde des fonds pour l'année. C'est à eux d'établir leur budget, a-t-il poursuivi. S'ils ont mal planifié, c'est leur affaire. Ils doivent attendre le prochain vote des crédits en mars. Le Conseil du Trésor n'est pas une banque où l'on peut venir piger de l'argent quand on veut. »

Une réponse qui a estomacé la porte-parole de la CDPQ, Paule Sainte-Marie.

« Tout ce que je peux dire, c'est que ces fonds ne font pas partie de notre budget régulier, qu'ils sont financés à part comme toutes les grandes enquêtes que nous menons. Et c'est la première fois que nous n'obtenons pas tout l'argent pour terminer. »

« En attendant, les travaux ne sont pas complètement bloqués, mais ils sont plus qu'au ralenti. »

Les associations syndicales, de leur côté, déplorent avec force l'attitude des représentants du Conseil du Trésor depuis le début des négociations dans ce dossier.

Le refus du gouvernement de reconnaître l'existence même de discrimination sur le marché du travail, qui fait en sorte que les emplois à prépondérance féminine ont une échelle salariale moindre que les emplois traditionnellement masculins, ajoute au mécontentement des syndicats et des groupes de femmes qui les appuient.

L'argument de la récession ne les convainc pas : « L'équité salariale, ça fait dix ans qu'on en parle et rien n'est réglé. C'est facile maintenant de prétexter la récession », note Claudette Carbonneau.

Il est clair que l'équité salariale deviendra un enjeu majeur des prochaines négociations dans le secteur public qui doivent débiter sous peu.

Le Conseil de presse ne veut pas être régi par une loi

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse s'oppose vigoureusement à ce que ses activités soient régies par une loi, tel que le propose le rapport Guérin sur l'administration de la justice en matière criminelle.

L'organisme tripartite et paritaire chargé de protéger la liberté de presse et le droit du public à l'information où sont représentés les médias, le public et les journalistes, a indiqué hier que si ses interventions étaient encadrées dans une loi, « cela limiterait son rayonnement réel ».

« Une loi québécoise, a-t-il souligné, ne permettrait pas au Conseil de régir les médias électroniques qui, eux, le sont par une législation fédérale. »

Le rapport Guérin, pour sa part, prend en cause le fait que le Conseil de presse s'est buté au cours des dernières années à toutes sortes de difficultés, dont le manque de ressources, un appui inégal de la part des associations constituantes et l'absence de certains médias, avant d'offrir ses solutions. « Pour résoudre ce problème, précise le document, nous recommandons, sous réserve d'une consultation plus vaste, qu'un conseil de presse soit institutionnalisé par amendement à la Loi de la presse. »

Par ailleurs, en adoptant un code de déontologie, les jugements du Conseil, une fois institutionnalisés, pourraient bénéficier de la présomption de faute dans tout litige civil, selon le recommandation Guérin.

Le Conseil a rejeté cette dernière proposition en alléguant que « donner une telle portée à ses décisions amènerait inévitablement les parties à se faire représenter par des avocats et à exiger du Conseil qu'il adopte des règles de procédure aussi exigeantes que celles en vigueur devant les tribunaux ».

L'idée de pouvoirs prépondérants séduit sans convaincre les militants libéraux

Michel Venne

de notre bureau de Québec

L'IDEE, prônée par le gouvernement, d'accepter des pouvoirs prépondérants plutôt que les pouvoirs exclusifs réclamés dans le rapport Allaire semble séduire sans convaincre pour le moment les militants libéraux.

Ceux et celles interrogés hier estiment que d'enrichir dans la Loi constitutionnelle une liste de pouvoirs dits « concurrents avec prépondérance provinciale » peut être acceptable si cela donne au Québec les pouvoirs qu'il veut.

Mais cela risque aussi de rien changer aux dédoublements et chevauchements coûteux, que le rapport Allaire veut justement éliminer, si le pouvoir fédéral de dépenser est maintenu.

Comme le porte-parole du Parti québécois en ces matières, M. Jacques Brassard, les libéraux croient que la proposition en elle-même, dont LE DEVOIR livrait les grandes lignes samedi, n'empêcherait pas Ottawa d'utiliser ses ressources financières, comme il le fait abondamment depuis la guerre, pour envahir des champs de compétence réservés aux provinces.

La prépondérance ne s'appliquerait que sur le pouvoir de faire des lois (compétence législative) dans tel ou tel domaine, et non sur le pouvoir de dépenser.

M. Brassard fait remarquer en outre que le Québec a mieux que la prépondérance dans la Constitution actuellement. L'article 92 prévoit en effet des pouvoirs « exclusifs » aux provinces, ce qui n'a nullement empêché Ottawa d'empiéter dans ces domaines allégrement.

Le ministre des Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, a pour sa part confirmé hier l'intérêt du gouvernement pour les pouvoirs prépondérants.

« C'est certainement une façon qui peut nous amener à régler le problème de certaines compétences qui intéressent les deux paliers de gouvernement, on pense à l'environnement, par exemple », dit-il.

M. Rémillard convient qu'il faille par ailleurs « encadrer le pouvoir fédéral de dépenser » pour que le résultat global soit satisfaisant et que dans certains domaines « il y ait compensation financière et que dans d'autres on pense à d'autres mécanismes ».

Cette idée « ne va absolument pas » à l'encontre du rapport Allaire, ajoute-t-il, puisque « ça respecte le besoin que l'on a d'avoir une maîtrise d'oeuvre dans certains domaines, des pouvoirs partagés ou exclusifs dans d'autres ».

Le président du Parti libéral, M. Jean-Pierre Roy, estime que cette idée pourrait « être considérée par les membres ». Il y voit comme avantage que c'est une proposition acceptable aux petites provinces qui préféreront ne pas se prévaloir de la prépondérance et laisser Ottawa occuper le champ à leur place. Il émet lui aussi des réserves quant au pouvoir fédéral de dépenser.

Le président de la Commission Jeunesse du P.L.Q., M. Mario Dumont, affirme que cette idée est « potentiellement compatible avec le rapport Allaire », si cela permet au Québec d'exercer les compétences dont il a besoin.

Mais « il faudrait voir les mécanismes », a-t-il ajouté. Tout transfert de compétence devrait à son avis être

accompagné d'un transfert fiscal, sans quoi le Québec se retrouverait dans une impasse financière. La notion de prépondérance législative ne règle en rien cette question.

Les députés Benoît Fradet (Vimont) et Jean-Guy Lemieux (Vallières) soutiennent pour leur part qu'ils attendent les offres formelles d'Ottawa avant de se prononcer. Tous deux demandent ce que cela veut dire la prépondérance. Ils veulent voir comment cela sera présenté.

Le président de la New York Power se donne le beau rôle face à Hydro

Catherine Leconte

LA NEW YORK Power Authority (NYP), l'agence gouvernementale qui achète de l'électricité à Hydro-Québec pour l'État de New York, se donne sans complexe le beau rôle dans le dossier Grande-Baleine au dépens d'Hydro, dans une lettre publiée dimanche dernier dans le *New York Times Magazine*.

Le président du conseil de la NYP, Richard Flynn, y affirme carrément que c'est « largement à ma demande pressante » qu'Hydro-Québec « a accepté de ne pas commencer la construction des routes et autres ouvrages auxiliaires avant que l'ensemble du projet (Grande-Baleine) ait subi un processus d'évaluation — une victoire majeure pour ceux qui craignaient que de tels tra-

voux rendent le projet inévitable ».

En fait, on se souvient — du moins au Québec — que c'est une longue saga politico-judiciaire, alimentée par les poursuites intentées par les Cris et largement médiatisée, qui a conduit le gouvernement du Québec à abandonner en octobre dernier l'idée d'évaluer séparément les impacts environnementaux des routes et aéroports d'accès à Grande-Baleine et ceux du projet hydroélectrique proprement dit.

Interrogé sur la version des faits que M. Flynn donne dans sa lettre au magazine dominical du *New York Times*, un porte-parole d'Hydro-Québec, Jacques-André Couture, déclarait hier que la décision de Québec de réunifier finalement les études des routes et des barrages « n'avait rien à voir avec M. Flynn ».

Mais il ajoutait d'un ton conciliant

que si M. Flynn « pousse un peu » de la sorte, c'est sans doute parce qu'il parle aux médias de New York ». Et que la NYP « était beaucoup prise à partie » dans le long article dont le *New York Times Magazine* faisait sa page de couverture le 12 janvier, sous le titre « Lutte de pouvoir — inonder le Québec pour éclairer New York ».

La lettre de M. Flynn est publiée dans le « courrier des lecteurs » cote à cote avec celle de Richard Drouin, le président du conseil d'Hydro-Québec, qui use ainsi tous deux de leur droit de réponse.

Mais les deux lettres sont quelque peu contradictoires. M. Flynn donne clairement l'impression qu'il a fait la leçon à Hydro-Québec et que son poids a fait pencher la balance. Il écrit par exemple qu'il a « personnellement avisé Hydro-Québec que nous n'achèterons pas un seul kilowatt de son électricité tant que les problèmes environnementaux et autochtones ne seront pas passés au crible des procédures canadiennes ».

M. Drouin soutient au contraire qu'Hydro-Québec se comporte d'ellemême de façon responsable vis-à-vis de l'environnement et que la construction de Grande-Baleine ne dépend aucunement du fameux contrat d'exportation de 1000 mégawatts qu'Hydro-Québec et la NYP doivent ratifier d'ici au 30 novembre prochain.

« Hydro-Québec s'est engagée à suivre des pratiques environnementales saines dans ses développements hydroélectriques. C'est pourquoi la société a accepté de participer à cinq études d'impact environnementales indépendantes », écrit notamment M. Drouin. « Quel que soit le prix que nous attachons à notre relation vieille de 75 ans avec l'État de New York, poursuit-il, il est faux de donner l'impression, comme le faisait l'article, que le futur développement hydroélectrique au Québec dépend des achats de New York. »

M. Drouin reproche aussi à l'article d'avoir, sur les impacts environnementaux des projets hydroélectriques dans le Nord québécois, « rapporté des distorsions d'activistes » opposés à Grande-Baleine.

Mais M. Flynn, dans le texte en vis-à-vis, se plaint surtout que « ce bon article sur le problème de l'électricité québécoise ne rend pas complètement compte des efforts agressifs de la NYP pour assurer une évaluation environnementale minutieuse du projet Grande-Baleine ».

ADMACO

OFFRE DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE POUR '92

Ce mois-ci seulement, et jusqu'à épuisement de l'inventaire, vous obtiendrez "gratuitement" à l'achat d'un photocopieur **Konica à 1995\$** un téléviseur stéréo couleur 28" Magnavox avec commande à distance.

TÉLÉVISEUR GRATUIT

Pour 1995\$, le photocopieur **Konica** modèle 1290 vous donne:

- 12 copies/minute
- plateau fixe
- format lettre ou légal
- alimentation manuelle

* Possibilité de location: **\$59⁹⁵** PAR MOIS POUR 48 MOIS TAXES EN SUS.

Cette offre peut être valable sur d'autres modèles disponibles. Quantités limitées pour un temps limité.

Konica DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

ADMACO
ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
VENTE — LOCATION — SERVICE
5525 RUE PARÉ,
MONT-ROYAL, H4P.2N3
341-3020

15 ans

Ciel 98,5

Cette année, soyez de la fête!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

CHINE

IDENTIFIEZ UNE CONSTELLATION (5 ÉTOILES) DU CIEL

TIRAGE LE 28 FÉVRIER 1992

NOM DE L'ÉTOILE DATE D'APPARITION

REPLISSEZ ET RETOURNEZ À: CIEL, C.P. 985, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 85 =

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE PHOTOCOPIÉ REFUSÉ

LE DEVOIR **exotik** **JAL**
TOURS Japan Airlines

Un bon conseil

Ne fumez pas

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

Les douaniers se battent en cour contre l'escouade anti-cigarettes

Rollande Parent

de la Presse Canadienne

LES REPRÉSENTANTS syndicaux des inspecteurs des douanes canadiennes en poste au Québec ont dénoncé hier la mise sur pied récente, par le Québec, d'une équipe chargée d'endiguer les activités de contrebande de cigarettes et annoncé leur intention de recourir aux tribunaux pour obtenir le démantèlement de cette escouade.

En conférence de presse, le président national de Union Douanes Accise, Mansel Legacy, a indiqué qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'une telle escouade constituée de

policiers à la retraite, sans armes, sans véhicules identifiés et ne pouvant procéder à aucune fouille, saisie et arrestation.

En fait, M. Legacy n'y voit qu'une initiative du ministre québécois du Revenu, Raymond Savoie, pour « pacifier les commerçants québécois » dont le chiffre d'affaires en vente de cigarettes a sérieusement diminué au cours des derniers mois.

Une quarantaine d'ex-policiers ont commencé leur travail depuis une semaine. D'ici la fin du mois, une vingtaine d'autres leur prêteront main-forte. Il s'agit d'une formule à l'essai pour laquelle la somme de

2 millions \$ a été allouée pour les six prochains mois.

Les aviseurs légaux de Union Douanes Accise étudient la possibilité de demander aux tribunaux de déclarer illégales les activités de « la police québécoise du tabac » en alléguant que la surveillance des frontières est de juridiction fédérale.

Le leader syndical admet volontiers que les frontières canado-américaines sont perméables et laissent entrer de la littérature haineuse, pornographique, des drogues, des cigarettes et diverses marchandises pour lesquelles aucune taxe ni frais de douane ne sont perçus.

Pour stopper ces activités, le syn-

dicaliste croit qu'il urge d'embaucher 1000 inspecteurs des douanes. À l'heure actuelle, 3500 se partagent la tâche à travers le Canada.

Inspecteur au poste-frontière de Lacolle, au Québec, et responsable de ce groupe de syndiqués, Paul Desrochers a fait valoir que les agents de douane en poste « sont surchargés et souffrent de stress causé par un public voyageur de plus en plus hostile et violent et qui a en soupé de payer des taxes ».

La situation risque de se détériorer, a-t-il dit, du fait qu'à compter du 1er février les agents devront en plus percevoir la taxe de vente du Québec

de 8 %.

La tâche deviendra impossible aux 30 postes de frontière au Québec, a affirmé M. Desrochers.

Déjà, en dehors des heures de pointe, les douaniers ne fouillent qu'un véhicule sur cinq alors qu'ils devraient en fouiller trois pour assurer un contrôle adéquat, a-t-il dit.

Les représentants syndicaux des agents des douanes fédérales considèrent que le problème de l'entrée de criminels recherchés et de marchandises échappant aux taxes et aux douanes est probablement plus important au Québec que dans les autres provinces, en raison des 102 routes ne comptant aucun poste fron-

tière et ne faisant l'objet de d'une surveillance occasionnelle de la Gendarmerie royale du Canada.

En deuxième position vient le nord de l'Ontario et ensuite les Prairies, a indiqué le président Legacy.

Le syndicat des inspecteurs des douanes fédérales espère que la population fera des pressions sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci prenne les moyens nécessaires pour mieux faire respecter ses frontières.

À Québec, le ministre du Revenu, Raymond Savoie, a refusé de commenter la prise de position des inspecteurs des douanes fédérales.

Québec pourrait sauver 44 millions \$ par année en prévenant la naissance de bébés de petit poids

Isabelle Paré

QUÉBEC pourrait réduire de moitié le nombre de bébés de petit poids chez les mères défavorisées et sauver du même coup 44 millions \$ en frais hospitaliers chaque année. Et cela, en donnant simplement un litre de lait par jour à ces femmes, quelques vitamines et des conseils alimentaires.

Voilà du moins ce que conclut le Dispensaire diététique de Montréal à la suite d'une expérience menée dans deux régions du Québec avec l'aide des CLSC Matane et de Saint-Henri, où l'on a réduit de moitié l'incidence de bébés de petit poids chez les femmes suivies de près par des diététistes.

Le secret : cibler les femmes enceintes défavorisées sur un territoire donné, donner un supplément vitaminique et un litre de lait entier chaque jour pendant 22 semaines de grossesse et prévoir six rencontres avec une diététiste. Le résultat : les femmes de Saint-Henri et de Matane visées par cette expérience ont donné naissance à des bébés d'un poids tout à fait normal, et ce, même si les études démontrent que les nourrissons des mères démunies pèsent de 200 à 300 grammes de moins que ceux des mères de classe plus aisée.

À l'heure actuelle, le Québec demeure le champion incontesté des bébés de petit poids au Canada, plus de 6 % des nouveau-nés de la province pesant moins de cinq livres et demie. Pis, dans les milieux défavorisés, soit une femme enceinte sur cinq, ce taux passe du simple au double et atteint 12 %.

« Les bébés de petit poids nécessitent beaucoup plus de soins après la naissance, et leurs séquelles sont nombreuses. Environ 20 % d'entre eux souffriront même de handicaps physiques ou mentaux qui engendrent des soins à long terme », affirme Mme Marie-Paule Duquette, directrice du Dispensaire diététique de Montréal.

Considérant que chaque année, près de 17 000 femmes démunies mettent au monde des bébés de petit poids dont la première année de vie coûte 5000 \$ en frais médicaux de plus qu'un nourrisson au poids normal, on estime que ce type d'intervention nutritionnelle sauverait 10 millions \$ par an à l'État. Les bébés de petit poids passent en moyenne 28 jours à l'unité des soins intensifs comparativement à quatre jours en pouponnière pour les nouveau-nés de poids normal.

Plus encore, avancent les auteurs de l'étude, le trésor public sauverait 91 millions \$ en frais médicaux chaque année compte tenu que le cinquième de ces bébés sous-alimentés seront atteints de handicaps qui supposent des soins répétés ou une vie en institution.

« On estime à 22 000 le nombre de jours d'hospitalisation entraînés par les bébés de petit poids. La simple prévention par la nutrition pourrait réduire de moitié ces coûts », affirme Mme Marie-Paule Duquette.

Comparé aux coûts médicaux mirobolants découlant de la sous-nutrition, le coût moyen du programme de nutrition aux femmes enceintes est évalué à 363 \$ par grossesse. Ce qui coûterait en tout et pour tout chaque année 6 millions \$ au gouvernement réduisant du même coup de moitié le taux de petits poids à la naissance. Bref, pour chaque dollar investi en prévention, on pourrait en épargner huit par la seule réduction des coûts imputables au système de santé, conclut Mme Duquette.

Le sous-ministre associé Roberto Iglesias, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux a subventionné cette étude, s'est dit hier encouragé par ces résultats mais dit ne pouvoir promettre que le gouvernement élargira cette expérience. Il faudra attendre la politique sur la périnatalité que prévoit présenter le ministère de la Santé d'ici quelques mois pour voir si Québec prend vraiment au sérieux ce genre d'opération de prévention.

Des leaders religieux invitent les gouvernements à agir contre le réchauffement de la planète

WASHINGTON (PC) — Des leaders religieux canadiens et américains ont invité hier le Canada et les États-Unis à s'attaquer plus sérieusement au problème du réchauffement de la planète.

Pas moins de 22 leaders religieux des deux pays, y compris le secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques canadiens, Mgr James Weisgerber, se sont réunis à Washington pour discuter des changements climatiques.

À l'issue de cette rencontre, ils ont émis une déclaration conjointe demandant aux États-Unis de se fixer des objectifs de réduction de gaz carbonique et de s'engager à transférer aux pays en voie de développement la technologie nécessaire à la réduction de leurs propres émissions.

Les leaders religieux ont aussi demandé au Canada d'aller au-delà d'une simple stabilisation des émissions de gaz carbonique au niveau de 1990.

Le président du Conseil canadien des Églises, le révérend Bruce

McLeod, a déclaré qu'il ne s'agissait pas seulement d'une question environnementale, mais d'une question de justice. Il a expliqué que le réchauffement de l'atmosphère était dû en grande partie au style de vie énergivore des populations du Nord de la planète. Or, ce sont les pays du Sud, en voie de développement, qui vont subir le plus sévèrement les conséquences du changement de climat.

Les leaders religieux ont suggéré de recourir davantage à des sources d'énergie renouvelable et à des économies d'énergie pour parvenir à ces fins. Mais il ne s'agit pas de donner l'aval à des mégaprojets comme le développement hydroélectrique de la Baie-James, ont-ils dit.

M. Hallmand a affirmé qu'il fallait dépendre davantage des mesures de conservation de l'énergie, des programmes d'efficacité énergétique et des sources alternatives d'énergie à petite échelle, « plus douces pour l'environnement, plus économiques et moins destructrices ».



Jean Charest annonce un plan de recherche de 85 millions \$.

Le Canada pourrait aller plus loin dans sa bataille contre l'effet de serre

Louis-Gilles Francoeur

À SIX MOIS de la conférence internationale de Rio sur le contrôle de l'effet de serre, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest, a ouvert la porte hier à un raffermissement de la politique canadienne dans ce domaine.

De passage à Montréal où il annonçait un investissement de 85 millions \$ pour étudier le mégaphénomène planétaire et ses conséquences au pays, M. Charest a en effet déclaré qu'il n'est pas exclu que le Canada change sa position « sur les objectifs d'économie d'énergie et en particulier sur l'utilisation des hydrocarbures ».

Le Canada se donne actuellement comme objectif de stabiliser d'ici l'an 2000 ses émissions de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre à leurs niveaux de l'an dernier. À cette fin, Ottawa a notamment annoncé l'automne dernier un projet de loi sur l'efficacité énergétique.

Un écologiste devait littéralement interrompre M. Charest pour lui demander quand le Canada cesserait-il d'étudier ces phénomènes pour passer concrètement à l'action. Il devait citer le cas de l'Allemagne qui se donne comme objectif de réduire de 20 % d'ici l'an 2000 ses émissions. Parmi les moyens d'atteindre ces objectifs, l'Allemagne entend réduire à cinq litres aux 100 km la consommation de son parc automobile d'ici le tournant du siècle.

D'autres pays, comme le Japon, ont déjà réussi à diminuer de façon substantielle leur consommation d'é-

nergie. Des sceptiques pensent cependant que ces pays songent moins à protéger l'environnement qu'à se donner d'ici 15 ans un avantage marqué au plan technologique et économique, beaucoup plus important par son ampleur que celui qu'ils ont déjà dans le domaine automobile.

M. Charest a pour sa part indiqué que le Canada entend non seulement maintenir sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour évaluer rapidement et avec rigueur les conséquences et les moyens de stabiliser l'effet de serre, mais qu'il entend conserver un rôle de leader dans la réflexion et l'action dans le contexte bien précis du Sommet de la Terre, à Rio, en juin prochain.

Pour le ministre, « rien ne nous empêche d'aller plus loin » surtout s'il y a un consensus international en ce sens car, dit-il, la position du Canada « n'est pas coulée dans le ciment ».

M. Charest a dit qu'il représentera le Canada à la conférence de Rio où quelque 160 pays vont tenter de jeter les bases d'une entente en vue d'enrayer le réchauffement de la planète, causé par la combustion de quantités sans cesse croissantes d'hydrocarbures par les voitures, les centrales thermiques, le chauffage résidentiel, etc.

Selon M. Charest, il n'est pas sûr que le premier ministre, M. Brian Mulroney, pourra directement représenter le pays à Rio, comme le feront d'autres chefs d'État étrangers. « On ne connaît pas le cours des événements au pays d'ici juin prochain », a-t-il ajouté, laissant enten-

dre que M. Mulroney sera surtout préoccupé par la surchauffe du dossier constitutionnel.

Les 85 millions \$ annoncés hier serviront essentiellement à analyser les tendances « régionales » au réchauffement, la vitesse et l'ampleur du phénomène en vue de roder des politiques efficaces. Quelque 21 millions \$ seront consacrés à la connaissance des processus chimiques, physiques et biologiques qui régissent le climat ainsi que le rôle régulateur des océans. La part du lion, soit 46 millions \$ sera consacrée à la mise au point des modèles mathématiques permettant de comprendre et de prévoir cette évolution climatique. Par cette contribution, Ottawa entend garder le Canada dans le peloton de tête de la communauté scientifique mondiale, qui utilise maintenant les modèles prévisionnels mis au point par des chercheurs de l'UQAM, où se tenait d'ailleurs la conférence de presse d'hier.

L'analyse des conséquences prévisibles de l'effet de serre coûtera 2,6 millions \$ alors que la mise en place d'un réseau de détection des changements climatiques nécessitera 14,4 millions.

L'effet de serre est un phénomène naturel en voie de dérèglement sous l'action des émissions humaines de gaz carbonique (63 %), de méthane (16 %), de CFC (11 %) et d'oxydes nitreux (5 %). L'essentiel de ces émissions est le résultat de la combustion d'hydrocarbures à des fins énergétiques, y compris par les automobiles, et par l'activité agricole liée à l'augmentation de la population mondiale.

Le PMM perd son chef

Laurent Soumis

Me ALAIN ANDRÉ renonce à conduire les destinées du Parti municipal de Montréal (PMM) jusqu'au prochain affrontement avec l'équipe du maire Doré lors des élections générales de novembre 1994.

Agé de 50 ans, le chef du PMM a remis hier soir sa démission au poste de chef et de président du parti et cédé sa place de façon intérimaire à M. Claude Lachapelle, un courtier d'assurance et conseiller financier qui réside depuis 20 ans dans le quartier Rosemont.

S'il n'écarte pas définitivement la possibilité d'une candidature à la mairie en 1994, l'avocat de formation souhaite consacrer plus de temps à ses électeurs du district Ahuntsic qu'il continuera à représenter à l'hôtel de ville et s'adonner à la pratique et l'enseignement du droit, a-t-il expliqué hier avant la séance du conseil municipal.

« Je ne pouvais pas à la fois faire de la politique et m'occuper de l'administration du parti », a fait valoir le conseiller André que la vie publique a conduit des bureaux du procureur de la couronne, à ceux du comité exécutif sous Jean Drapeau, puis au cabinet de la mairie de Lavale.

Alain André, qui demeure membre du PMM et de son exécutif, insistait hier sur le travail d'organisation nécessaire au parti qui ne dispose de structures solides que dans 15 des 50 districts électoraux de la métropole.

En conférence de presse, M. André a dû admettre que la succession des récents déboires du PMM n'était pas étrangère à sa décision.

Après avoir perdu au profit de la Coalition démocratique de Montréal (CDM) son statut d'opposition officielle acquis lors des élections de 1990, le PMM a échoué dans ses tentatives de fusion avec le Parti civique (PCM) et assisté impuissant au départ, au début du mois, de son dernier conseiller, Pierre Gagnier, qui siège aujourd'hui comme indépendant.

De ce triste épisode, M. André garde le souvenir d'une triple trahison : celle du chef du PCM, Jack Chadrirjian, « qui a renié à deux reprises sa signature », celle de son conseiller Gagnier, et enfin la volte-face visiblement plus douloureuse du conseiller Nick Auf Der Maur survenue au cours de ce qu'il a appelé « la nuit des longs couteaux ».

Dans ces conditions, « pas question de négocier quoi que ce soit avec qui que ce soit », affirmait hier à l'unisson le chef démissionnaire et son successeur.

Cap sera mis sur la consolidation du parti « pour mettre Doré dehors en 1994 ».

Aux yeux du nouveau chef qui pourrait se présenter lors d'une élection partielle, le Rassemblement des citoyens (RCM) n'est « qu'un petit groupe d'utopistes qui dilapide les fonds publics au nom de mesures socialisantes fastes et inutiles pour satisfaire des idées de grandeur personnelles et donner de l'emploi à des proches ».



JACQUES GRENIER
Alain André annonce sa démission.

Une première grande enquête sur la santé mentale des jeunes

Paul Cauchon

LE QUÉBEC compte le plus haut taux de suicide au monde chez les jeunes de 15-19 ans, les statistiques sur les abus sexuels et physiques sont en augmentation, tout comme les données sur l'alcoolisme, la drogue, la violence, l'abandon scolaire.

C'est pourquoi le ministère de la Santé et des Services sociaux entreprend cet hiver une enquête statistique sur la santé mentale des enfants et adolescents, la première du genre au Québec, afin de bien identifier la nature des problèmes, leur prévalence et les facteurs de risque chez les 6-14 ans, particulièrement en ce qui concerne la dépression, l'anxiété, les troubles de conduite et l'hypermotivité.

L'enquête sera menée par Santé-Québec (l'organisme relevant du mi-

nistère et des départements de santé communautaire) en collaboration avec l'Hôpital Rivière-des-Prairies, hôpital psychiatrique pour les jeunes.

Cette enquête veut aussi permettre de répondre partiellement aux questions soulevées par le rapport du Groupe de travail sur les jeunes présidé par Camil Bouchard, ainsi que par le rapport Harvey sur le fonctionnement du système de protection de la jeunesse, deux rapports rendus publics depuis décembre.

On attend d'ailleurs demain le dernier morceau de ce trio, le rapport du groupe présidé par le juge Jasmin sur la loi de la protection de la jeunesse.

Le rapport Bouchard avait mis l'accent sur de nombreux phénomènes de détresse chez les jeunes mais déplorait aussi le manque d'ou-

tils de recherche scientifiques pour mesurer le tout.

Le docteur Jacques MacKay, directeur de l'hôpital Rivière-des-Prairies, fait remarquer que le domaine de la santé mentale est celui où la recherche médicale est la moins avancée, et les retards sont encore plus importants en ce qui concerne la santé mentale des enfants.

À cause de « l'extrême complexité des problèmes psychiatriques » la science rencontre une certaine difficulté à mettre au point des instruments de mesure précis, problème auquel s'est attaqué le Service de recherche de l'hôpital.

L'enquête sera menée du 10 février à la fin mai auprès de 2400 enfants et adolescents de 6 à 14 ans, divisés en trois groupes d'âge, et choisis au hasard à partir du fichier des

allocations familiales.

Les parents choisis recevront bientôt une invitation à participer à la recherche, et le cas échéant deux intervieweurs prendront rendez-vous pour rencontrer et les parents et les enfants de façon séparée. Pour les enfants de moins de 11 ans on utilisera un questionnaire faisant appel au dessin. Les parents seront également invités à autoriser que le professeur soit interrogé.

« Nous essayons d'établir une interaction entre le jugement du parent, celui du professeur et celui de l'enfant lui-même », explique Aline Émond, directrice de Santé-Québec.

Selon les responsables de l'enquête les résultats permettront de mieux ajuster les programmes actuels de santé mentale et de développer des programmes de prévention.

Le Dr MacKay ajoute qu'on cher-

che aussi à mieux identifier les rapports entre santé mentale et conditions socio-économiques, sujet largement discuté mais pour lequel il existe peu de données scientifiques précises.

L'enquête permettra aussi de comprendre pourquoi la majorité des enfants qui font face à des problèmes de santé mentale ne se retrouvent pas dans les services du réseau.

Le ministère investit 500 000 \$ dans ce projet, l'hôpital assumant une partie des frais supplémentaires en personnel et en support technique.

Les résultats seront dévoilés autour de mai 1993, et Rivière-des-Prairies prépare également une autre enquête, qui porterait sur les jeunes des communautés culturelles et qui serait menée immédiatement après l'enquête de Santé-Québec.

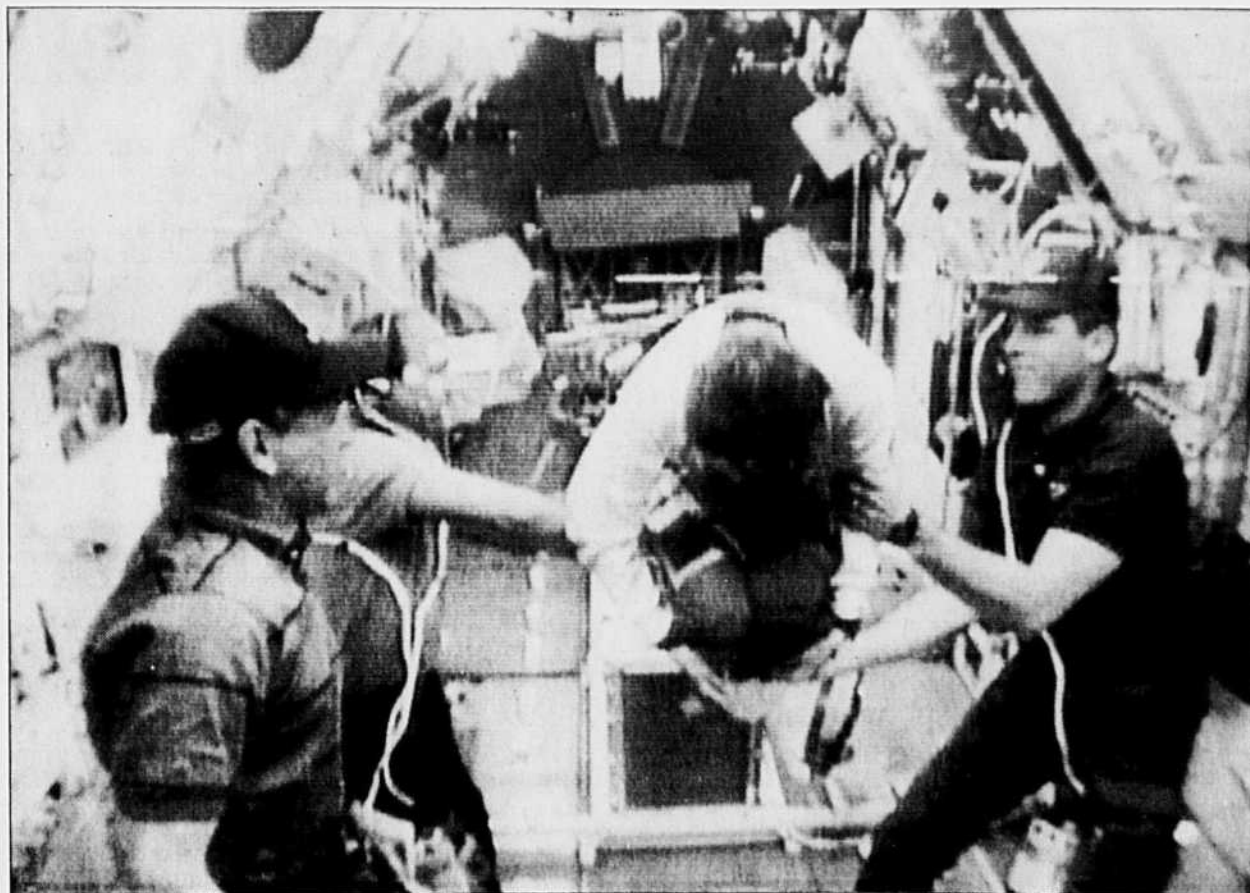
CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondé en 1892

55 St. Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télex: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tel: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce



L'astronaute canadienne Roberta Bonder a participé, hier, dans la navette spatiale, à une petite cérémonie de lancement de pièces de monnaie pour marquer le début des finales de football du Super Bowl.

Une journée de plus pour Discovery

CAP CANAVERAL, Floride (Reuter) — La NASA a décidé, hier, de prolonger d'une journée la mission de recherche scientifique de la navette spatiale Discovery entamée mercredi dernier.

« Nous avons prolongé la mission dans l'espoir d'obtenir de nouvelles données grâce aux expériences en orbite. Huit jours sont mieux que

sept pour la science », a déclaré un porte-parole de la NASA à Houston.

Le retour de la navette, d'abord prévu mercredi, a été programmé pour jeudi matin en Floride.

Au moins deux missions de la navette ont déjà été prolongées, la dernière en 1985.

Avec cinq Américains, un physicien allemand et une neurobiologiste canadienne à bord, Discovery a dé-

collé mercredi dernier de Cap Canaveral pour une mission destinée à effectuer des expériences pour le compte d'au moins 14 pays.

La plupart visent à améliorer la connaissance des effets de l'apesanteur sur les cristaux, les fluides, les métaux ou les alliages, aussi bien que sur les organismes vivants, dont les êtres humains.

Dansereau à la défense du mont Pinacle

QUÉBEC (PC) — Le réputé écologiste Pierre Dansereau a décidé de se porter personnellement à la défense de la préservation du mont Pinacle, en Estrie, situé dans le comté du ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, et sur le point d'être transformé en centre de ski.

L'environnementaliste a fait parvenir, vendredi dernier, une lettre au premier ministre Robert Bourassa l'enjoignant de mettre fin aux travaux de déboisement entrepris le 7 janvier dernier au mont Pinacle, dans le comté de Brome-Missisquoi, et qui ont déjà causé, estime-t-il, des

dommages irréversibles à la dernière montagne non encore développée à proximité de Montréal.

« Dans le Québec, ce qui nous reste d'établissements bien protégés est déplorablement insuffisant et la préservation est souvent venue bien après une désastreuse exploitation », déplore l'éminent écologiste québécois dans sa lettre adressée au premier ministre.

Hier, l'attachée de presse du ministre Paradis, Sylvie Marier, a répété que ce dossier relève des instances municipales et qu'il n'appartient donc pas au ministre de l'Environ-

nement d'intervenir.

Le dossier du mont Pinacle, qui est au coeur d'une bataille serrée depuis cinq ans, a pris une soudaine urgence ces derniers jours avec la reprise intensive de la coupe de bois sur les flancs nord et sud du massif.

Le promoteur, Les Entreprises Sibeca, a pu reprendre, il y a près de trois semaines, les travaux de déboisement à l'expiration d'une injonction interlocutoire provisoire obtenue en décembre dernier par l'Association des citoyens de Frelighsburg, la municipalité où est situé le mont Pinacle.

Chrétien croit à un accord des partis avant le 29 février

Mario Gilbert

de la Presse Canadienne

Le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, s'est dit optimiste, hier soir, de voir les trois principaux partis à Ottawa s'entendre avant le 29 février sur un ensemble d'offres constitutionnelles fédérales, acceptables ensuite pour le Québec et le reste du Canada, quitte à remettre à plus tard l'étude de certaines questions plus litigieuses.

« Nous croyons qu'il est possible d'arriver à un accord. M. (André) Ouellet et les autres membres du comité constitutionnel (Beaudoin-Dobbie) me font rapport régulièrement, a-t-il dit.

« Mais il faudra apporter des modifications sérieuses aux propositions fédérales — notamment pour l'union économique : ils sont allés trop loin, et ils ont manqué à leur devoir en ne parlant pas de veto régional », a indiqué M. Chrétien, à l'issue d'une rencontre à huis clos de deux heures qu'il a eue à Montréal avec une dizaine de membres du Regroupement économie et constitution, un groupe de gens d'affaires fédéralistes québécois.

« On devra faire preuve de flexibilité, il en faudra », a prévenu M. Chrétien.

« On fait ce qu'on peut faire tout de suite et si certains dossiers ne sont pas complétés, on les étudiera plus tard. Il s'agit d'avoir un accord dans les plus brefs délais qui soit acceptable par les trois partis fédéraux. Une fois qu'on a voté à la Chambre des communes, notre rôle est pas mal terminé », a-t-il dit.

M. Chrétien espère ensuite que les provinces acceptent rapidement les offres du gouvernement fédéral, et souhaite que la population se prononce par voie de référendums national ou provinciaux.

« Si les 10 provinces et les deux territoires posent la même question, je n'ai pas de problème avec ça », a-t-il dit. Le chef libéral a aussi rappelé son concept de double majorité — une majorité au Canada, et une majorité dans les quatre régions du pays.

Mais qu'advient-il si les législatures provinciales adoptaient des propositions fédérales ensuite rejetées par la population lors d'un référendum ? « Eh bien, on ne procéderait pas, c'est tout », a rétorqué M. Chrétien.

EN BREF...

Le salaire des femmes rattrape en douceur celui des hommes

OTTAWA (PC) — Le salaire des femmes se rapproche doucement de celui des hommes mais n'en représente toujours environ que les deux tiers, a dévoilé hier Statistique Canada. En 1990, les femmes ont gagné 67,6 % du salaire des hommes, comparativement à 65,8 % l'année précédente, a fait savoir l'agence fédérale de statistiques dans son rapport annuel sur le revenu comparé des hommes et des femmes. Le salaire moyen des femmes qui travaillaient à temps plein en 1990 était de 24 923 \$, en hausse de 3 % par rapport à 1989, après les ajustements pour inflation. Les hommes ont gagné en moyenne 36 863 \$ en 1990, soit, après inflation, pratiquement la même chose qu'en 1989. Le rapport indique que l'écart salarial entre les hommes et les femmes a diminué au cours des 25 dernières années, mais que cette progression a été très lente. En 1967, le salaire des femmes équivalait à 58,4 % de celui des hommes. En 20 ans, le salaire des femmes a augmenté en termes réels de 27 % et celui des hommes, de 12 %.

Décrocheurs : le PQ appuie Pagé

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Michel Pagé pourra compter sur l'appui de l'opposition péquiste dans sa lutte contre l'abandon scolaire s'il met en application des mesures comme la diminution du nombre d'élèves par classe et un meilleur dépistage des élèves du primaire susceptibles d'abandonner. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le député d'Abitibi-ouest François Gendron en réaction aux propos tenus par le ministre à la clôture du colloque de trois jours qui s'est déroulé en fin de semaine dernière à Québec sur la réussite scolaire. À cette occasion, le ministre Pagé s'est engagé à mettre en oeuvre plusieurs mesures de nature à diminuer l'abandon scolaire en allégeant par exemple la tâche des enseignants, en accordant plus de pouvoirs décisionnels aux commissions scolaires, en modifiant le contenu pédagogique de certains programmes dans le régime du ministère, en améliorant le soutien professionnel fourni aux élèves. « Si le ministre s'engage réellement dans cette voie, a dit M. Gendron, il pourra compter sur l'appui de l'opposition officielle. » Le député d'Abitibi-ouest a cependant déploré que le ministre ait retardé de nouveau à la fin de mars l'annonce de son plan d'action.



Le chef libéral fédéral Jean Chrétien, a été accueilli, hier, par le représentant du Regroupement Économie et Constitution, Claude Beauchamp, avant la rencontre sur les offres fédérales en matière d'économie et notamment l'union économique.

La bataille de l'eau

DUBLIN (Reuter) — Des guerres de l'eau pourraient éclater dans le monde si on n'apprend pas à partager cette précieuse ressource, ont averti hier des experts de l'environnement réunis à Dublin sous l'égide de l'ONU. Quelque 500 experts appartenant à une centaine de pays ont aussi exhorté la communauté internationale à trouver des solutions pour assurer la qualité de l'eau pour les soumettre à un « Sommet de la terre » prévu en juin à Rio de Janeiro. « Quatre-vingt-dix pour cent des maladies au niveau mondial ont été transmises par l'eau. La moitié de la population du globe souffre d'infections transmises par cette voie. C'est une question vitale et essentielle », a déclaré le ministre irlandais de l'Environnement Rory O'Hanlon lors de la séance inaugurale. « Faute de consensus sur le meilleur moyen de partager les ressources en eau, la compétition tournera au conflit », a averti Mostafa Tolba du Programme des Nations unies pour l'environnement. Les responsables de l'ONU soulignent que l'eau devient de plus en plus rare alors que la population va passer de 2,5 milliards d'hommes en 1950 à 6,3 milliards d'ici l'an 2000.

28 janvier

par la PC et l'AP

1988: La Cour suprême du Canada déclare que la Loi fédérale sur l'avortement est inconstitutionnelle.

1987: Téhéran annonce que les Irakiens ont perdu 1500 hommes, tués ou blessés, au cours de combats aux environs de Bassorah.

1986: La navette spatiale américaine "Challenger" explose peu après son décollage de Cap Canaveral: les sept astronautes, dont une femme, qui étaient à bord, sont tués.

1983: Le Parti conservateur fédéral vote à près de 67 pour cent contre une révision du leadership du parti, mais Joe Clark estime que le mandat n'est pas clair et demande la tenue d'un congrès au leadership.

1977: Le premier ministre canadien Pierre Trudeau déclare qu'il quittera la politique si les Québécois votent pour l'indépendance lors d'un référendum.

1976: Le sénat américain approuve la législation fixant à 200 miles la zone de pêche au large de la côte des États-Unis.

1962: La sonde américaine "Ranger-3", lancée en direction de la Lune, manque sa cible et passe à 35 mille kilomètres du satellite de la Terre.

1909: Fin du contrôle américain à Cuba.

Ils sont nés un 28 janvier: Alexander Mackenzie, deuxième premier ministre du Canada (1822-1892); Colette (Sidonie Gabrielle), femme de lettres française (1873-1954).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Québec

sance, et qui ne fut pas approuvée non plus au conseil d'administration.

Au surplus, M. Langlois reconnaît que 14 rencontres ont eu lieu depuis moins d'un an au ministère, entre la sous-ministre Mme Michèle Courchesne et M. Michel Noël, rencontres où, en l'absence du directeur artistique, on a discuté de « la revitalisation du TNM », d'un « plan de marketing de la compagnie », et de financement. Il affirme cependant ne pas savoir s'il a été question de « l'aspect artistique » et de l'intégrité du TNM. Mais il reconnaît que « revitalisation » d'une compagnie de théâtre et « mission artistique » peuvent aller de pair. Il précise que Mme Frulla-Hébert n'a jamais participé à ces 14 réunions.

Les deux seules fois où le directeur artistique du TNM, M. Reichenbach, a pu être en présence de Mme Frulla-Hébert, ce fut à l'occasion de rencontres publiques, le 28 juin 1991 avec l'ensemble du milieu théâtral, et le 23 octobre 1991 lors de la commission parlementaire sur la culture. Il n'y a eu aucun tête-à-tête privé entre Mme Frulla-Hébert et M. Reichenbach, alors que son sous-ministre multipliait les rencontres à huis clos avec le directeur administratif.

Au ministère, on reconnaît aussi que la prochaine saison du TNM est sérieusement compromise, d'abord parce que peu de candidats valables vont vouloir soumettre leur candi-

dature dans un tel contexte, et que de toutes façons le temps imparti pour élaborer une saison théâtrale sera terriblement court.

Du côté du directeur administratif, M. Michel Noël, et du président du conseil, M. Pierre Mantha, aucun de nos appels téléphoniques d'hier n'a été retourné. On était officiellement « en réunion ». Mais en fin de journée, une lettre de M. Mantha est parvenue au DEVOIR dans laquelle le président du conseil ne relève aucun des faits révélés par M. Reichenbach dans sa dénonciation du putsch faite dans notre édition de lundi. Il passe sous silence la « sortie » de M. Reichenbach.

M. Mantha, qui s'adresse dans sa lettre à la directrice du DEVOIR, Lise Bissonnette, « pour que vous me permettiez d'informer un peu mieux vos lecteurs sur ce qui se passe au Théâtre du Nouveau Monde », n'ajoute aucune information précise sur la situation présente. Alors que dans sa réponse aux 84 signataires de la lettre ouverte de jeudi dernier, où le milieu théâtral s'inquiétait de la situation au TNM, M. Mantha affirmait que « le prochain directeur artistique du TNM modifiera nécessairement la vocation du TNM », il affirme cette fois-ci que « le choix de notre prochain directeur artistique sera assurément fait en conformité avec cette orientation », c'est-à-dire, comme il l'écrit, « les pièces du grand répertoire ».

M. Mantha écrit que « le TNM ne se lancera pas dans la production de spectacles de variétés ». Mais il ajoute : « Nous verrons à optimiser l'utilisation de nos équipements, en particulier notre salle qui nous coûte très cher. Nous recherchons activement des productions qui peuvent contribuer, avec le minimum de risques, à l'amélioration de nos finances. Pas plus que toute la société,

nous n'échappons aux contraintes financières et à la concurrence. »

La semaine prochaine, Mme Frulla-Hébert devrait se prononcer publiquement sur la crise du TNM, crise qui rappelle étrangement celle de 1982 où le directeur artistique sortant, M. Jean-Louis Roux, dénonçait déjà l'ingérence du conseil d'administration dans la direction artistique de cette plus prestigieuse compagnie de théâtre québécoise.

◆ Le déficit

3,8 % en décembre et devrait être de moins de 2 % en janvier, a prédit M. Loisel.

La baisse des taux d'intérêt aurait dû, selon de nombreux économistes, permettre à Ottawa de faire des économies. Selon M. Mazankowski, ce sera davantage le cas en 1992-93 si les taux restent aussi bas. Mais il soutient que la majorité des emprunts effectués en 1991 l'ont été au début de l'année fiscale alors que les taux étaient plus élevés et plus près des prévisions du gouvernement.

L'annonce de M. Mazankowski survient à un moment critique, deux jours seulement avant la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances qui doit avoir lieu à Québec jeudi et deux semaines avant la conférence des premiers ministres sur l'économie, le 10 février.

Quelques provinces, en particulier l'Ontario, aimeraient qu'Ottawa injecte des fonds pour relancer l'économie et créer des emplois. M. Mazankowski n'est pas intéressé à accroître le déficit pour ce faire ni à hausser les taxes pour financer de nouveaux programmes.

« Le pays n'est pas d'humeur à accepter un déficit plus important ou des taxes plus élevées. Nos meilleures chances de motiver le secteur privé reposent sur les améliorations que nous apportons à notre compétitivité et à notre environnement économique », a-t-il dit.

Pour les partis d'opposition, l'annonce faite par les deux ministres est une claque en plein visage pour les provinces et décevra les Canadiens qui espéraient trouver quelques baumes à leur insécurité dans le prochain budget attendu à la fin février ou au début de mars.

◆ Congrès

lions de comités éliront leur exécutif entre le 25 février et le 30 avril. Le comité exécutif a voulu faire d'une pierre deux coups. Les associations profiteront de cette opération pour procéder simultanément au choix de leurs délégués en vue du congrès spécial.

Se pourrait-il que la décision de hâter le choix des délégués cache l'intention de tenir un congrès de leadership ? Aucunement, réplique M. Roy, affirmant que dans un tel cas, le délai prescrit serait obligatoirement d'au moins deux ans. « Il faudrait d'abord que la situation l'exige. Ce n'est pas le cas. Et on ne pourrait pas organiser un congrès au leadership de trois jours en si peu de temps. C'est beaucoup trop compliqué. » Des élections alors ? Encore

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux
Québec

ECONOMIE

Le Devoir, mardi 28 janvier 1992

EN BREF...

Construction : une fin d'année encourageante

(PC) — La force de la construction résidentielle, au quatrième trimestre de 1991, a permis de clore l'année sur un ton optimiste. Le nombre de mises en chantier du dernier trimestre de 1991 était de 55 000 unités selon le taux annuel désaisonnalisé (TAD), un gain de 34 % sur le trimestre précédent. L'activité de la construction résidentielle, au Canada en 1991, a fléchi de 14 %, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Sur l'ensemble de l'année, le nombre de mises en chantier reculait de 7 %. Ce sont les Prairies qui ont accusé la plus forte baisse. La performance de la construction au Québec s'est traduite par un accroissement important des mises en chantier de maisons unifamiliales (27 %) et de copropriétés de moins de 110 000 \$. À l'inverse, la construction de logements locatifs a accusé une baisse de 28 %.

Ogivar se fait saisir

LES TURBULENCES qui secouent la forme informatique Ogivar se poursuivent. Hier, par voie de communiqué, la compagnie a fait savoir qu'un créancier privilégié a pris possession de ses biens. La direction demeure toutefois optimiste et est confiante que des arrangements seront conclus sous peu pour assurer la continuité des opérations du fabricant d'ordinateurs.

Stone-Consolidated réduit sa production

STONE-CONSOLIDATED a annoncé une réduction de production d'environ 30 000 tonnes par le biais d'une fermeture de deux semaines à chacune de ses deux usines de papier journal du Québec. À la division Belgo de Shawinigan, la fermeture débutera le 22 février, tandis qu'à la division Port-Alfred de La Baie, la plus grande usine de la société, on interrompra la production au début de mars. Le président de la société, M. L. Olivier, a expliqué que ce redressement des stocks a été rendu nécessaire afin d'équilibrer la situation actuelle de l'offre et de la demande.

Merrill Lynch : résultats records

NEW YORK (AFP) — Merrill Lynch, première firme d'investissement et de courtage financier de Wall Street, a annoncé hier un quintuplement de son bénéfice net au 4^{ème} trimestre 1991 par rapport à la même période en 1990 ainsi qu'un résultat record pour l'ensemble de l'exercice 1991. Pendant les trois mois sous revue arrêtés le 31 décembre, Merrill Lynch a enregistré un bénéfice net de 170,7 millions \$ US contre 30,3 millions \$ US un an auparavant sur un chiffre d'affaires en hausse de 11,7 % à 3,12 milliards \$ US. Le bénéfice net de Merrill Lynch pour l'ensemble de 1991 s'est élevé à 696,1 millions \$ US.

Pénurie de roubles

MOSCOU (AFP) — La hausse vertigineuse des prix depuis début janvier a provoqué une pénurie de roubles dans les grandes villes de Russie, et plusieurs petites banques commerciales ont dû interrompre leurs opérations de change. Le manque de monnaie locale est tel que les touristes, jusqu'à présent harcelés pour vendre leurs dollars dans la rue par des changeurs au noir, se voient parfois proposer de racheter des devises étrangères. La masse monétaire a quasiment doublé en 1991 en Russie, mais la libération des prix le 2 janvier a entraîné une multiplication par trois, quatre ou même dix du prix de certaines marchandises.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1907.35	- 1.55
TSE-300	3628.50	- 2.25
Dow Jones	3240.61	+ 7.83
Dollar canadien (US Cents)	85.19	- .27
Or (New York-US\$)	354.80	+ .40

Québec veut se défaire de ses intérêts dans l'amiante

Claude Turcotte

LE MARCHÉ de l'amiante qui s'est redressé depuis deux ans permet aujourd'hui à la Société nationale de l'amiante (SNA) de poursuivre et de compléter le mandat de privatisation reçu du gouvernement en 1986 en disposant de ses intérêts dans la compagnie Asbestos. Celle-ci est aujourd'hui devenue essentiellement propriétaire de terrains et de droits miniers dans le Nouveau-Québec, en plus de détenir une participation de 45 % dans la société en commandite LAB Chrysotile, laquelle fournit du travail à environ 1000 personnes par l'exploitation de quelques mines dans la région de Thetford Mines. Le contrôle de LAB Chrysotile appartient à M. Jean Dupéré par le biais de deux sociétés.

M. Benoît Cartier, président d'Asbestos, confirme avoir reçu « plusieurs offres » de la part d'entreprises intéressées à faire l'acquisition

des actifs d'Asbestos, mais il a refusé complètement de dévoiler le nombre et la provenance de ces offres. Il procède actuellement à l'étude attentive de ces offres et précise que son mandat n'est pas limité dans le temps, ce qu'il interprète comme une invitation à ce « que les choses soient bien faites et avec les bonnes personnes ». Il veut simplement donner un indice très vague et général à savoir que l'offre a été présentée à « certains investisseurs expérimentés dans l'industrie minière ».

Pourquoi vendre Asbestos maintenant et non pas plus tôt ? À cause des prix déprimés de l'amiante en 1986, les actifs d'Asbestos « n'étaient pas vendables ». Ils le sont maintenant parce que le marché mondial de l'amiante a retrouvé des prix qui permettent la rentabilité. Il devient possible de trouver des acquéreurs.

Toutes les réponses ont été reçues en décembre dernier, mais aucune suite n'a évidemment encore été donnée par la SNA et le gouverne-

ment du Québec qui doivent en dernier lieu donner leur accord à une telle transaction. Le gouvernement est l'actionnaire de la SNA. On sait par ailleurs qu'il y a un contentieux fort complexe avec les actionnaires minoritaires d'Asbestos qui mènent une dure bataille depuis l'acquisition du bloc d'actions du détenteur majoritaire, General Dynamics, par le gouvernement québécois.

M. Cartier souligne que c'est précisément en pensant à eux qu'un communiqué annonçant la mise en vente d'Asbestos a été émis, pour y dire notamment ceci : « Advenant la vente de ces intérêts, la SNA et le gouvernement du Québec assumeront leurs responsabilités en vertu de la législation sur les valeurs mobilières en ce qui a trait aux acquisitions antérieures ». Le gouvernement reconnaît ainsi que sa responsabilité à l'égard des actionnaires ne se terminera pas avec la vente des actifs d'Asbestos. « Ce n'est pas là une manœuvre de la SNA pour se défaire »,

avance M. Cartier qui s'empresse cependant d'ajouter que « la SNA ne prendra sur elle que les obligations qui lui seront dévolues, à supposer qu'il y en ait ».

Car, la bataille entre actionnaires minoritaires et le gouvernement se poursuit toujours devant les tribunaux et les commissions de valeurs mobilières concernées, surtout celle de l'Ontario. M. Carmand Normand, coprésident d'un comité qui veille aux intérêts de ces actionnaires, dont le nombre se situe entre 800 et 1000 propriétaires de 1 250 000 actions.

Hier et aujourd'hui même à Toronto, la Cour d'appel ontarienne considère une décision prise antérieurement par la Commission des valeurs mobilières en faveur d'une audition complète sur les transactions effectuées au moment de l'établissement. M. Normand rappelle que lors d'une audition préliminaire, quatre commissaires sur cinq avaient donné leur accord à une audition

complète. Le gouvernement québécois en a appelé de cette décision.

Pour l'heure, M. Normand se demande si les actionnaires minoritaires devraient maintenant s'opposer ou pas à la vente des actifs d'Asbestos. Et il se pose la question suivante : « Y-a-t-il une façon de protéger les intérêts des petits actionnaires ? ». Ces actionnaires estiment avoir été sérieusement lésés lorsque le gouvernement Lévesque a consenti 88,27 \$ par action à General Dynamics, l'actionnaire majoritaire, en décembre 1987, et qu'il n'a rien offert aux actionnaires minoritaires. Pour qu'ils reçoivent un montant équivalent à celui de General Dynamics, il faudrait qu'on leur paie aujourd'hui 140 \$ par action.

Après l'établissement, les actions d'Asbestos ont connu des fluctuations importantes, baissant même jusqu'à 3 \$. Depuis 1986, le prix de l'action fluctue entre 4 et 15 \$; elle se transigeait à 12 \$ au moment de la fermeture hier.



PHOTO AP

Macy's se met à l'abri de ses créanciers

NEW YORK (AFP) — R.H. Macy, une des plus anciennes chaînes de grands magasins américaines, a annoncé hier avoir demandé la protection de la loi sur les faillites pour se mettre à l'abri de ses créanciers. Cette demande était largement attendue après l'échec, vendredi, d'un plan de reprise de Macy's par le milliardaire Laurence Tisch. Macy's se trouve dans une situation financière difficile depuis plusieurs années en raison d'un énorme endettement provenant de son rachat en 1986 par ses dirigeants. Sa dette est estimée à plus de 3,5 milliards \$ US. Les difficultés se sont encore aggravées récemment à la suite d'une saison des Fêtes catastrophique. Ses problèmes de trésorerie l'avaient conduite à ne plus payer ses fournisseurs ces dernières semaines. Macy's, fondée il y a 134 ans, possède un réseau de plus de 250 magasins à travers les États-Unis. Son magasin le plus célèbre se trouve à New York en plein Manhattan, sur la 34^e Rue. Le groupe a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 6,7 milliards \$ US.

Le Conference Board trouve élevé le prix de la lutte à l'inflation

OTTAWA (PC) — Le Conference Board du Canada a reconnu, hier, qu'Ottawa a gagné sa lutte contre l'inflation, mais il a noté en même temps que le prix à payer pour une telle victoire a été élevé.

« Après cinq ans, a constaté le rapport du groupe de recherche sur l'économie, le gouvernement a atteint son objectif de réduire l'inflation. Mais il a fallu une récession grave et une perte importante d'emplois pour y arriver. »

En décembre dernier, le taux annuel d'inflation a baissé à 3,8 %. La moyenne de 1992 sera de 2,2 %, a prédit le Board, soit le taux le plus bas depuis 1964.

En augmentant les taux d'intérêt pour combattre l'inflation, a-t-il rappelé, le gouvernement fédéral a ralenti du même coup les dépenses des consommateurs et l'activité économique, tout en faisant augmenter la valeur du dollar canadien et en nuisant aux exportations.

Il y a actuellement, a souligné le

rapport, quelque 1,5 million de Canadiens en chômage et le pays essaie encore de se sortir de la deuxième pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale.

Et en dépit de certaines tentatives de redressement, « la capacité de concurrence du Canada sur les marchés internationaux a continué de faiblir ».

L'économie canadienne, selon le Board, fonctionne à moins de sa capacité depuis les trois dernières années, ce qui a coûté aux Canadiens entre 40 milliards \$ et 50 milliards \$ en production perdue.

Il est vrai, a souligné le rapport, que l'augmentation des taux d'intérêt ne constitue pas l'unique cause de tous les maux. « La baisse (récente) des taux d'intérêt n'a pas été causée par la lutte contre l'inflation, mais tout d'abord par le ralentissement des affaires et la baisse de la demande de crédit, résultant de la récession. »

Les pays de l'ASEAN veulent leur marché commun

SINGAPOUR (AP) — Soucieux de ne pas être évincés de l'économie mondiale partagée entre les deux blocs européen et américain, les six pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) doivent lancer, lors d'un sommet de deux jours qui s'est ouvert hier à Singapour, une ébauche de marché commun avec des droits de douane réduits.

Totalisant 322 millions d'habitants, soit un chiffre comparable à celui de l'actuelle CEE, les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et le sultanat de Brunei

entendent ainsi répondre à « l'émergence d'un nouvel ordre international », selon les termes de Corazon Aquino, présidente des Philippines. Ceci est nécessaire, a-t-elle ajouté, pour « s'assurer contre un monde qui, tout en renonçant à la guerre comme mode de gouvernement, adopte l'exclusion économique et la guerre d'usure comme nouvelle stratégie de défense nationale ».

Pour le premier ministre de Singapour Goh Chok Tong, si les négociations commerciales de l'Uruguay Round venaient à échouer, l'Europe

La contrebande de cigarettes nuit aux ventes de Métro-Richelieu

Robert Dutrisac

SIGNE de la solidité de son redressement, Métro-Richelieu, malgré le contexte économique difficile et une baisse de ses ventes de 3,7 %, a réussi à hausser son bénéfice net de 60 % au cours du premier trimestre clos le 21 décembre. La chaîne d'alimentation a même raffermi sa part de marché, qui est passée de 26,3 % à 27,2 %, selon un sondage Nielsen cité par la direction.

Au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires de Métro-Richelieu, le président et chef de la direction de la chaîne d'alimentation, M. Pierre Lessard s'est déclaré « satisfait » de ces résultats. « Nous avons atteint dans l'ensemble nos objectifs », a déclaré M. Lessard qui a été chargé en septembre 1990 avec l'ex-président du Conseil du Trésor Paul Gobeil de réorganiser Métro-Richelieu alors en difficulté.

Outre la récession qui a poussé le consommateur à diminuer la valeur moyenne de son panier d'épicerie, les ventes de cigarettes et de tabac ont diminué de 10,415 millions \$ au premier trimestre, soit 20 % de moins que l'an dernier. « Le prix excessif des cigarettes provenant des taxes trop élevées pousse le consommateur à s'approvisionner de sources illégales », a dit M. Lessard. Au cours de la rencontre de presse qui suivait l'assemblée, M. Gobeil a mentionné que la région de Montréal est la plus affectée par le commerce de cigarettes de contrebande. « Plus on s'éloigne des frontières, mieux c'est », a-t-il noté.

L'autre facteur, purement comptable celui-là, c'est le remplacement de la taxe fédérale sur les produits manufacturés, incluse dans les recettes, par la TPS, non comprise dans les ventes celle-là, une différence de



PHOTO CP

Pierre Lessard

2,2 %. Les ventes de Métro-Richelieu ont totalisé 524,9 millions \$ au cours du premier trimestre, contre 545,4 millions \$ l'an dernier, et le bénéfice net est passé de 1,88 million \$ à 3,02 millions \$, en raison surtout de frais financiers qui ont diminué de 1,3 million.

Comme à chaque année, les actionnaires et marchands de Métro-Richelieu ont posé plusieurs questions à la direction au cours de l'assemblée. Un marchand a accusé la direction de « réduire la marge bénéficiaire des marchands pour améliorer celle de Métro-Richelieu ». M. Lessard a fait porter le blâme sur la situation économique difficile et a soutenu que « les marges et les ventes » des marchands Métro-Richelieu étaient meilleures que celles de la concurrence.

Un autre actionnaire a plaidé pour la réduction des dépenses, « mais aussi à la haute direction ». À ce chapitre, les 14 membres de la haute direction ont reçu l'an dernier une ré-

numération globale en espèces de 2,238 millions \$, soit une moyenne de 160 000 \$ par tête de pipe, ce qui se compare aux 1,185 million \$ versés à 6 dirigeants chez Provigo, pour une moyenne de 197 000 \$.

Mais les dirigeants de Métro-Richelieu peuvent sans doute se rattraper avec le régime d'options d'achat sur les actions de Métro-Richelieu. Réservé à la haute direction, ce régime fut révisé au début de 1991 : au lieu d'options à 8 \$ l'action, les dirigeants se voient offrir quelque 900 000 options à 4 \$ l'action. Il est vrai qu'au début de 1991, les actions de Métro-Richelieu se transigeaient à environ 3,75 \$.

Une autre tranche de 1,5 million d'options fut accordée à d'autres dirigeants à des prix variant de 2,75 \$ à 4,32 \$ l'action. Tant M. Lessard que M. Gobeil ont refusé de révéler le nombre d'options qu'ils détenaient. « Cela pourrait porter à interprétation », a dit M. Gobeil. Ces options ont été octroyées en fonction de l'utilité à la compagnie.

Chose certaine, le cours des actions de Métro-Richelieu s'est grandement apprécié depuis le début de 1991 et le tandem Lessard-Gobeil y est certainement pour beaucoup. En novembre dernier, Métro-Richelieu écoula sur le marché 3,5 millions d'actions à 6,50 \$ pièce. En présumant que ce nouveau lot de 1,5 million d'options revient à MM. Lessard et Gobeil, les deux sauveurs se retrouvent avec quelques millions en poche, sur papier du moins. Que leur saine administration se reflète encore plus sur le cours boursier de Métro-Richelieu et leurs efforts seront récompensés par quelques millions de plus. Par exemple, 1,5 million d'options exercées à une moyenne de 3 \$ représentent un profit de 7,5 millions \$ dès que le cours du titre atteint 8 \$. À leur sommet, les actions de Métro-Richelieu, dont la valeur comptable est de 6,08 \$, se sont échangées à 7,63 \$ l'an dernier.

Montréal est dotée d'un fonds de développement international

Robert Dutrisac

LES TROIS ordres de gouvernement — fédéral, provincial et municipal — ont annoncé hier la création du Fonds de développement international de Montréal destiné à attirer les organismes internationaux dans la métropole.

Les bailleurs de fonds étaient représentés par le ministre fédéral des Transports et ministre responsable de l'Île de Montréal, M. Jean Corbeil, le ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia et le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Ottawa, Québec et Montréal verseront chacun une subvention de 2,5 millions \$ à ce fonds administré par la Société du Centre des conférences internationales de Montréal (SCCIM), un organisme privé sans but lucratif dont le budget annuel de 1 million \$ provient exclusivement de sources gouvernementales, selon les précisions de son président, M. Guy Coulombe.

Des négociations ont présentement cours afin que le secteur privé montréalais participe au financement du fonds à hauteur de 2,5 mil-

lions \$, ce qui porterait à 10 millions \$ son budget pour les quatre ou cinq prochaines années. C'est mon objectif (« target ») d'annoncer cette participation d'ici le 1^{er} avril, a livré hier M. Coulombe. Quoi qu'il en soit, les engagements gouvernementaux ne sont aucunement liés à un investissement du secteur privé.

Le Fonds de développement international servira à « faciliter la venue des directeurs généraux » des organismes internationaux à Montréal, a indiqué M. Coulombe, et à payer certains frais de démanchement de ces organismes. « Nous avons un mandat assez wide open », a-t-il dit.

Le SCCIM se penche actuellement sur « 20, 25 dossiers » d'organismes qui pourraient s'installer à Montréal, a mentionné M. Coulombe. Parmi ceux-ci, on note l'Organisation des agents de bord — dont la venue est justifiée par la présence à Montréal de l'Organisation de l'aviation civile internationale —, le Secrétariat des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme, « un dossier quasiment réglé » et, enfin, la création de l'Université de l'espace, un projet de longue haleine.

STERLING WINTHROP INC.



Jacques J. Boisvert

M. Louis P. Mattis, président, Sterling Winthrop Inc., New York, a annoncé la nomination de M. Jacques J. Boisvert au poste de vice-président de la société et de président de Sanofi Winthrop Pharmaceuticals, Division internationale. À ce titre, M. Boisvert assume la responsabilité des exploitations pharmaceutiques Sanofi Winthrop au Canada, en Amérique Latine, en Australasie ainsi que dans le reste des pays situés le long de la côte du Pacifique.

M. Boisvert est entré au service de la compagnie en février 1989, en qualité de président de Sterling Winthrop Canada, à la suite d'une longue et impressionnante carrière au sein de l'industrie pharmaceutique.

Le Groupe de sociétés pharmaceutiques Sterling Winthrop fabrique et commercialise, à l'échelle mondiale, des produits d'ordonnance comprenant des analogues, des anti-infectieux, des agents cardio-vasculaires, des produits de contraste et des spécialités utilisées en hormonothérapie. À la suite d'une alliance novatrice intervenue avec Sanofi, les produits pharmaceutiques seront commercialisés sous le nom Sanofi Winthrop dans les pays aux quatre coins du monde.

Restez pas chez vous à -50

Venez profiter de la **VENTE BAZAR** et de rabais allant jusqu'à 50 % sur une foule d'articles sélectionnés. Des rabais après inventaire qui ont du caractère pour ceux et celles qui en ont.

Pour des vêtements d'hiver et d'été, pour hommes et femmes, dans des styles, des grandeurs et des coloris variés.



Profitez de la
VENTE BAZAR
de la Maison Cornemuse

CORNEMUSE



PLACE BELLE-COUR • SAINTE-FOY
RUE LAURIER • OUTREMONT

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Prédicateurs accusés

ALGER (Reuter) — La justice algérienne a ordonné la détention de trois prédicateurs musulmans membres du Front islamique du salut (FIS) et accusés d'incitation à la révolte, a annoncé hier l'agence algérienne de presse APS. Les trois hommes, qui avaient comparu devant un tribunal dimanche pour une audience préliminaire, avaient été arrêtés vendredi par les forces de sécurité déployées pour empêcher l'utilisation des mosquées à des fins politiques. Le ministre algérien de l'Intérieur a averti hier dans un communiqué diffusé par l'APS qu'il ne tolérerait plus que les mosquées soient un foyer d'agitation, notamment le vendredi. Le ministre demandait aux Algériens de prier « à l'intérieur des mosquées de leur quartier, en évitant l'occupation de la voie publique et en rejetant toute manipulation de la part d'éléments malveillants tendant à troubler l'ordre public ».

Libertés suspendues en Mauritanie

NOUAKCHOTT (AFP) — Une suspension des libertés de réunion, de manifestation et de rassemblement public a été signifiée hier aux partis politiques mauritaniens, a annoncé le parti de l'Union des forces démocratiques (UFD-opposition). Cette mesure a été annoncée par le directeur des affaires politiques et des libertés publiques du ministère de l'Intérieur, selon l'UFD. Selon ce même parti d'opposition, ces restrictions sont liées au couvre-feu annoncé à partir d'hier à Nouakchott et Nouadhibou, les deux principales villes du pays. D'autre part, les trois candidats de l'opposition aux présidentielles, MM. Moustapha Ould Mohamed Saleck (premier chef de l'État militaire mauritanien), Ould Mah et Ould Daddah ont introduit un recours en annulation du scrutin, a affirmé M. Ould Saleck au cours d'une conférence de presse. Il a exprimé les plus vives réserves « en tant qu'ancien chef de l'armée » quant à la volonté réelle du pouvoir actuel de démocratiser le pays.

Discussions sur l'Ulster ajournées

BELFAST (AFP) — Les négociations sur la situation en Irlande du Nord et l'avenir de la province ne reprendront pas avant les élections générales au Royaume-Uni, a annoncé hier soir le ministre britannique à l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke. Les élections législatives doivent avoir lieu au plus tard début juillet, mais pourraient se tenir dès avril si le gouvernement le jugeait opportun. M. Brooke, qui a rencontré à nouveau hier les dirigeants des différents partis politiques de la province, a toutefois déclaré que l'ensemble des participants à la réunion espéraient que « les discussions reprendront en temps voulu ». Les négociations sous l'égide de M. Brooke, les premières depuis 17 ans, avaient été interrompues en juillet dernier sans que les participants aient réussi à se mettre d'accord sur aucun point.

Arrestation au Timor

DILI (Reuter) — Un chef de la rébellion indépendantiste conduite par le Fretilin au Timor oriental a été arrêté par l'armée indonésienne. Le nouveau commandant militaire de la région, le général Theo Syatei, a déclaré que Jose Da Costa, considéré par les autorités comme le numéro deux du Fretilin, avait été capturé jeudi lors d'un raid à Bairro Pite, près de la capitale Dili. L'agence indonésienne Antara, qui citait hier les propos du général Syatei, ajoute que Da Costa durant son interrogatoire a fourni les noms de 40 complices, dont certains au sein du gouvernement. Le Fretilin, dont le nombre de combattants est selon les autorités tombé à quelques dizaines, lutte pour l'indépendance du territoire depuis 1975, date à laquelle l'ancienne colonie portugaise a été envahie et annexée par l'Indonésie.

Washington apprécie un geste d'Eltsine

WASHINGTON (Reuter) — La Maison-Blanche a salué hier la décision du président russe, Boris Eltsine, de ne plus diriger de missiles vers des villes américaines. Mais elle a déclaré que les États-Unis ne changeraient pas leur stratégie tant qu'ils ne seraient pas certains que cette décision a bien été appliquée. « Nous saluons toute mesure qui réduit la menace et les risques pesant sur les États-Unis et nos alliés, de la part des États de l'ancienne Union soviétique », a déclaré à la presse Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche. « Nous voulons changer de doctrine militaire (...) ne plus considérer les États-Unis comme un adversaire potentiel et ne plus avoir de missiles pointés sur des villes américaines », a déclaré Boris Eltsine dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine ABC. Il y a quelque 27 000 têtes nucléaires dans l'ancienne URSS, dont environ 19 000, pense-t-on, en Russie.

L'OLP envoie une délégation élargie à Moscou

Fayçal al Hussein et Hanane Achraoui vont participer aux négociations de paix

MOSCOU (Reuter) — L'OLP est passée hier à l'offensive diplomatique pour obtenir sa reconnaissance internationale, en mandant à Moscou une délégation élargie aux Palestiniens de Jérusalem et de la diaspora.

La Russie, qui accueille aujourd'hui les négociations multilatérales sur la paix au Proche-Orient, a immédiatement fait savoir qu'il n'y avait pas de place pour une délégation supplémentaire.

Israël a été tout aussi rapide à refuser la composition de cette délégation, conduite par Fayçal al Hussein, né à Jérusalem.

« La délégation est composée de deux personnes de Jérusalem, deux de l'extérieur (la diaspora), deux des territoires occupés et d'un président », a déclaré l'un d'eux, Saïb Erekat, à Amman avant son départ pour

Moscou.

La porte-parole palestinienne Hanane Achraoui, écartée des négociations précédentes car elle vient de Jérusalem, fait partie de cette délégation, de même que Camille Mansour, professeur de sciences politiques à l'université de Paris-Sorbonne.

Les onze délégués nommés hier étaient présents à Madrid et Washington lors des négociations bilatérales avec Israël, mais dans les coulisses. Les Palestiniens ont jusqu'ici participé aux pourparlers de paix au sein d'une délégation conjointe avec la Jordanie.

« Nous ne participerons pas à une autre délégation », a prévenu Saïb Erekat.

« Nous ne sommes pas satisfaits de la formule de Madrid. Nous voulons une équipe complète représen-

tant l'unité nationale et l'unité de la cause du peuple palestinien tout entier, de l'intérieur comme de l'extérieur », a expliqué Hanane Achraoui.

De source proche de l'OLP à Tunis, on indiquait que des membres du comité exécutif de la centrale palestinienne — Yasser Abed Rabbo, Slimane Najab et Taisir Khaled — s'étaient rendus hier à Moscou pour discuter de l'élargissement de la délégation palestinienne avant l'ouverture de la conférence.

Face à l'intransigeance d'Israël, les États-Unis ont limité la participation palestinienne aux représentants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza lors des deux premières phases du processus de paix.

Israël refuse de discuter avec les Palestiniens de Jérusalem-Est, de crainte que cette innovation ne sape sa revendication territoriale sur la

partie arabe de la ville.

L'État hébreu refuse aussi toute participation des Palestiniens qui ne vivent pas dans les territoires occupés, en estimant que cela pourrait renforcer leur revendication sur leur droit à retourner dans leur terre d'origine.

Israël a réaffirmé hier qu'il ne permettrait aucun changement dans la composition des délégations. La décision palestinienne est inapplicable, a proclamé Ehud Gol, porte-parole du premier ministre Yitzhak Shamir.

« Nous ne changeons absolument pas d'avis en ce qui concerne la participation de Palestiniens de Jérusalem et de la diaspora, a-t-il dit à Reuter. Les Palestiniens ne peuvent changer des décisions prises il y a plusieurs mois ».

« Nous parlerons à nos amis américains et nous réaffirmerons notre

position, qui est connue et sans équivoque. Nous ne tolérerons pas cela, c'est tout », a dit le ministre israélien des Affaires étrangères, David Levy, qui s'exprimait sur Radio-Israël, depuis Moscou.

Les autorités russes ont quant à elles fait savoir qu'il leur était impossible de recevoir une délégation palestinienne supplémentaire. « Nous sommes désolés, mais les Palestiniens savent bien que la Russie n'est pas en mesure d'accéder à cette demande », a déclaré le chef du comité d'organisation de la réunion, Vladimir Petrovsky.

Les multilatérales de Moscou doivent porter sur des sujets d'intérêt régional tels que le développement économique, le contrôle des armements ou les ressources hydrologiques.

Les Khmers rouges accusés d'obstruction

d'après Reuter et AFP

PHNOM PENH — Les Nations unies accusent les Khmers rouges de faire obstruction au déploiement des observateurs de l'ONU au Cambodge.

« Les choses laissent à désirer », a déclaré hier à la presse le chef de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge), Yasushi Akashi. Il a précisé avoir fait part de ses préoccupations au chef des Khmers rouges, Khieu Samphan.

« Je dois dire que je ne suis pas tout à fait satisfait en ce qui concerne la liberté de mouvement dans certaines zones du Cambodge », a-t-il ajouté.

La région incriminée est celle de Pailin, près de la frontière thaïlandaise, sous contrôle khmer rouge.

De son côté, le prince Norodom Sihanouk a de nouveau mis en garde contre l'instabilité qui pourrait régner après les élections et a demandé aux troupes des Nations unies de demeurer dans le pays après le scrutin, dans un discours prononcé dimanche à Battambang (nord-ouest).

« Nous avons besoin des Nations unies pour empêcher telle ou telle

faction de provoquer de nouveau des troubles, a-t-il déclaré aux journalistes. Il y a un réel danger, après les élections, que, peut-être, les perdants décident de prendre les armes contre leurs rivaux pour se venger ou tenter de reprendre le pouvoir », a-t-il encore estimé.

Ces accords, signés en octobre, mettent fin à une guerre civile de près de 13 ans au Cambodge et associent les quatre factions en guerre, dont les Khmers Rouges, au sein du CNS (gouvernement provisoire).

Par ailleurs, la plus puissante personnalité politique du régime de Phnom Penh, Chea Sim, président de l'Assemblée et du Parti du peuple (ex-communiste), a démenti son implication présumée dans le meurtre, la semaine dernière, d'un haut fonctionnaire qui avait dénoncé la corruption.

« Ce n'est pas vrai. Nous avons de bonnes relations », a-t-il dit à la presse à Battambang, en commentant la mort de Tea Bunlong, enlevé mercredi à Phnom Penh et retrouvé vendredi à une vingtaine de km de la capitale, le corps criblé de balles.

Le nom de Chea Sim a été mêlé à ce meurtre par la presse.



PHOTO AP

Ramos lance sa campagne

L'ancien ministre de la Défense, Fidel Ramos, a lancé hier sa campagne à la présidence des Philippines après avoir enregistré son nouveau parti auprès de la Commission des élections. La présidente Corazon Aquino lui a donné son appui samedi dernier.

Li Peng promet des réformes

ROME (AFP) — La Chine va « accélérer ses réformes politiques dans le sens de la démocratie, car la situation économique s'est nettement améliorée », a déclaré hier à Rome le premier ministre chinois Li Peng, selon les précisions apportées cette nuit par le porte-parole du premier ministre chinois.

Ces déclarations de M. Li Peng, deux ans et demi après l'écrasement du Printemps de Pékin en 1989, ont été reçues par plusieurs de ses interlocuteurs italiens comme allant dans le sens d'une ouverture progressive du régime aux demandes occidentales concernant les droits de l'homme, à quelques mois du 14 e Congrès du Parti communiste chinois.

M. Pio Mastrobuoni, le porte-pa-

role du président du conseil italien, a notamment souligné que ces expressions, « signe d'une plus grande attention aux droits de l'homme, n'avaient jamais été entendues » lors de la visite de M. Andreotti à Pékin en septembre dernier.

Interrogé par des journalistes, le porte-parole du premier ministre chinois a cependant souligné que « les progrès vers la démocratie doivent être accomplis en sauvegardant la stabilité politique » de la Chine. Reprenant une thèse traditionnelle des autorités chinoises, le porte-parole a affirmé que « les pays en développement ne peuvent avoir une attitude semblable sur la question des droits de l'homme, car les pays en développement doivent d'abord défendre leur droit au développement et à la

subsistance ».

Le premier ministre chinois a donné comme exemple de réformes politiques le « renforcement de la participation du peuple au Parti, à plusieurs niveaux, et l'extension du multipartisme », a indiqué le porte-parole. Il existe déjà huit partis en Chine, a-t-il rappelé, en indiquant que la participation aux grandes décisions de ces partis, « qui ne sont pas des partis d'opposition », sera accrue.

Interrogé sur la réponse qui sera donnée aux demandes de libération d'évêques catholiques et de personnalité d'opposition, présentée hier par M. Andreotti, le porte-parole s'est contenté de répondre que « la Chine a déjà reçu de nombreux pays des listes de personnalités à libérer, listes parfois très très imprécises ».

Les Kurdes vont organiser des élections dans le nord de l'Irak

CHAKLAWA (AFP) — Les Kurdes des régions d'Irak du nord tentent par leurs organisations seront appelés le 3 avril à des élections afin de désigner, pour la première fois, un dirigeant et un parlement.

Il s'agira de deux consultations séparées, dont le Front du Kurdistan, une coalition regroupant huit partis kurdes, déclare avoir informé les autorités irakiennes, apprend-on auprès de la direction du Front à Chaklaw, dans la montagne non loin de Souleimaniyeh.

Les élections pour un parlement kurde, dont le nombre de députés reste à déterminer, se dérouleront dans les trois gouvernorats de Dohouk, Erbil et Souleimaniyeh, sous le contrôle des peshmerga (combattants kurdes).

Rien n'est encore définitivement arrêté pour la consultation dans le gouvernorat de Kirkouk, qui est sous le contrôle de l'armée irakienne, précise Saïd Pire, chargé des relations internationales de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, l'une des principales composantes du Front.

La seconde consultation aura lieu le même jour pour élire un leader des quatre millions d'habitants du Kurdistan irakien, représentant l'ensemble des Kurdes d'Irak, précise-t-il. Ce dirigeant devra discuter notamment de l'autonomie des Kurdes avec Bagdad et les pays étrangers.

À l'UPK, on souligne que M. Talabani, qui est candidat à la direction des Kurdes, devrait sortir renforcé du congrès de l'UPK, qui s'ouvrira

hier. Son principal rival est M. Masoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), également membre du Front.

Les modalités de fonctionnement de ces institutions kurdes sont en cours d'étude au sein des partis et du Front, indique-t-on à Chaklaw.

Cette recherche d'un moyen démocratique pour présenter une position unitaire des Kurdes intervient après de profondes divergences entre les deux principales composantes du Front.

Le PDK et l'UPK ont en effet réagi différemment face aux propositions de Bagdad sur l'autonomie réclamée par les Kurdes, après l'échec de l'insurrection kurde de mars 1991.

Pour M. Barzani, toute concession

du pouvoir central est toujours bonne à prendre alors que les Kurdes n'ont plus d'amis, l'Occident qui les avait incités à la révolte n'ayant pas « terminé la guerre contre Saddam Hussein, toujours au pouvoir ».

M. Talabani a rejeté cette position qui, selon ses promoteurs, aurait pu apporter un répit dans les relations tendues entre les Kurdes et le pouvoir central à Bagdad, et permettre aux populations déplacées depuis l'insurrection de regagner leurs foyers.

Il estimait ces propositions de Bagdad, après plusieurs mois de négociations infructueuses, comme « des mots sur le papier » pouvant faire croire à l'étranger à un signe d'apaisement entre les Kurdes et le pouvoir central, ce qui entraînerait

l'opinion publique internationale à se désintéresser du sort des Kurdes.

La tension a été à son comble cet automne entre les deux principales factions du Front, parallèlement à des accrochages avec l'armée irakienne après les batailles de Souleimaniyeh et Erbil, reconquises par les peshmerga.

Les journalistes et les observateurs des organisations internationales sur place avaient alors estimé qu'une étincelle, sous la forme du moindre incident banal entre combattants des deux tendances, aurait pu allumer une guerre civile kurde. Une éventualité à laquelle Bagdad semblait aussi s'attendre en isolant le nord et en rapatriant au sud les populations arabes.

ÉDITORIAL

Un nouveau « New Deal » ?

PRISE UN. Images de crises d'une Amérique que l'on croyait triomphante. La misère à New York, à Chicago et à Detroit. La multiplication des soupes populaires dans les grandes villes, en progression hallucinante si l'on en croit la télévision et les *news magazines*. Un président en tournée de commerce chez les Japonais, humiliant fiasco selon une presse unanime. De grandes entreprises modèles, fleurons de l'*American Way*, qui licencient à la pelle. Des consommateurs qui ne consomment plus; des magasins célèbres qui se mettent sous la Loi des défilés, comme Macy's — le Eaton de New York — hier encore. Et pour coiffer le tout, quelques chiffres effarants : un déficit budgétaire de 350 milliards de dollars pour l'année écoulée; 25 millions d'Américains, le cinquième de la force de travail, qui étaient « chômeurs, à un moment ou à un autre, en 1991 », dicit *Newsweek*; 74 000 travailleurs mis à pied chez General Motors, etc.

Prise deux. Second regard sur le même thème. Un taux de chômage officiel dans les 7 %, difficilement de quoi faire paniquer un Québécois ou un Montréalais, pour qui un tel chiffre serait plutôt un signe extraordinaire de prospérité. Une contraction du produit national brut de l'ordre de 1,5 % pour les douze derniers mois : pas grand-chose à voir, semble-t-il, avec la Grande Dépression des années 30. Une inflation insignifiante, dans les 3 % par an, nulle pour ainsi dire. Des taux d'intérêt qui n'ont jamais autant favorisé les consommateurs, du moins en principe. Le pétrole pas cher, pas cher, même si le vilain Saddam est toujours à son poste. Et tout dernièrement, un léger mieux dans la construction domiciliaire, une reprise vigoureuse de la Bourse et une remontée des exportations.

Qui donc a raison ? Ce soir, lors de son « discours sur l'état de l'Union », exercice annuel de relations publiques et d'entretien d'image, le président des États-Unis pourrait peut-être jouer sur le contraste entre les deux diagnostics qui précèdent. Il pourrait bien faire valoir la différence entre les perceptions défavorables et la réalité proposée par les chiffres.

Mais la politique, il s'en faut de beaucoup, n'est pas d'abord, et n'est peut-être pas du tout, un « jeu de la vérité ». Il semble donc que l'humeur maussade de l'électorat, le sentiment — justifié ou non — d'une crise grave et durable, soient aujourd'hui contagieux à la Maison-Blanche. Bush est sous les 50 % d'opinions favorables, et cela passe devant tous les indicateurs économiques que l'on voudra. Problèmes d'image ? Répondons par une campagne d'image...

Quelle que soit la réponse à la question de fond — la récession est-elle aussi profonde qu'on le dit aux États-Unis ? —, on fera donc à Washington, ce soir, comme si ça allait vraiment très mal : exemptions fiscales et mesures « sociales » (très légèrement, nous sommes quand même aux États-Unis) de-

vraient normalement être au menu. Il est vrai que l'année qui s'ouvre est électorale, et que la réélection de George Bush, malgré la faiblesse de l'opposition démocrate, n'apparaît plus tout à fait comme du gâteau. Un peu de saupoudrage, donc...

La crise économique-morale des États-Unis, consécutive à la défaite historique de « l'Empire du Mal » et à la victoire militaire au Moyen-Orient, pose aujourd'hui à l'observateur quelques questions fondamentales sur l'Amérique et son supposé statut de « modèle ».

Les États-Unis, bastion et référence autoproclamés de la démocratie politique et de l'économie de marché, sont-ils historiquement essouffés, voire condamnés, ou peuvent-ils une fois de plus rebondir ? Sont-ils un « empire en déclin », comme le soutient l'historien Paul Kennedy, pour qui triomphe international et décadence intérieure vont souvent de pair ? Quelle place doit-on réserver à l'État dans la gestion du capitalisme moderne, entre la « jungle américaine » en difficulté, et l'économie

puisque leurs entreprises sont celles, de tout le monde occidental, qui investissent le moins dans la recherche et les grands travaux (proportionnellement deux fois moins qu'au Japon et trois fois moins qu'en Allemagne, selon *The Economist*). Un pays va mal quand ses écoles et ses institutions d'enseignement ne font plus le poids : hormis l'élite des grandes ligues universitaires, le niveau général d'éducation des adolescents américains est une honte comparé aux niveaux européens ou japonais. Idem pour les grandes infrastructures, plus ou moins à l'abandon. Écoles, routes et ponts requièrent — ô obscénité pour les ultralibéraux — des investissements publics. Mais l'État et les collectivités locales seront-ils au rendez-vous ?

Cela dit, les États-Unis ne sont pas aujourd'hui à la veille d'une hypothétique « chute finale », symétrique à celle de l'empire soviétique, chute annoncée ou souhaitée par les Cassandre et les anti-impérialistes de tout poil. Après tout, l'immense majorité des citoyens connaissent aujourd'hui plus de peur que de mal devant cette récession aussi psychologique que matérielle. Les États-Unis, malgré tous leurs maux, sont toujours impériaux dans différents secteurs économiques : biotechnologies, informatique, fer et acier, sans compter les Madonna et autres Kevin Costner qui portent la Bonne Parole aux quatre coins de la planète.

Envahis sur leur propre territoire par le grand capital asiatique, ils inventent avec les « Nouveaux Dragons » orientaux une forme nouvelle d'entrepreneuriat qui n'est pas nécessairement « la victoire de l'un sur l'autre », mais peut-être bien une nouvelle définition, pour le meilleur ou pour le pire, de capitalisme transnational.

Les États-Unis ne vont pas si mal, enfin, puisque la Maison-Blanche pourra se permettre, ce soir probablement, d'annoncer des réductions du budget de la Défense de l'ordre de 50 milliards (un cinquième environ de ce budget militaire).

L'image d'un président « brillant dans les affaires internationales, faible en politique intérieure » colle à la peau de George Bush. Il n'est pas absurde, en conséquence, de prédire qu'il tentera de se faire réélire cet automne en rajustant le tir du côté des angos banlieusards et des usines en difficulté, laissant de côté, peut-être à regret, les grandes manœuvres stratégiques, les champs de bataille et de pétrole à l'étranger.

Le Grand Ennemi maintenant disparu sur la scène internationale, le virage de 1889-91 passablement réussi sur le plan diplomatique, les « Nouvelles Frontières » de l'Amérique redeviennent aujourd'hui... américaines. Qu'on ait partagé ou non ses orientations, Bush a fait ses preuves dans le domaine militaro-diplomatique. Mais saura-t-il maintenant proposer un nouveau *New Deal* à ses compatriotes blessés et inquiets ? Début de réponse ce soir...

FRANÇOIS BROUSSEAU

L'état de l'Union d'une Amérique amochée

semi-planifiée de l'Allemagne et du Japon ? Les États-Unis évolueront-ils vers l'idée d'une « politique industrielle » de l'État, qui leur est profondément étrangère mais qui a fait le bonheur des Allemands et des Japonais ? Ou retourneront-ils, une fois de plus, vers leur credo de l'État minimal, pour le meilleur (la reprise durable) ou pour le pire (la chute historique d'un modèle) ?

Les États-Unis vont mal, ne serait-ce que parce que derrière les perceptions, il y a toujours une part de réalité. Les États-Unis vont mal, puisqu'ils doutent aujourd'hui d'eux-mêmes comme cela ne leur était sans doute pas arrivé depuis au moins vingt ans, depuis le Vietnam et le Watergate. Les États-Unis vont mal, puisqu'un pays où la moitié de l'électorat ne se donne même plus la peine d'aller voter, a certainement quelques problèmes de légitimité. Les États-Unis vont mal; cette grande misère citadine qui s'étale dans les médias (Exagérations ! Vieilles salades recyclées ! clament les sceptiques de droite) n'est pas une fatalité absolue, quand bien même elle ne toucherait que cinq ou dix pour cent de la population.

Un pays va mal quand il se heurte, après des années d'insouciance impériale, à la concurrence de ses anciens « sujets » que furent, en termes stratégiques et économiques, ces Asiatiques qui émergent aujourd'hui avec arrogance. Les années 80 ont été celles du grand *party* consumériste et de l'importation à tout venant; la note est aujourd'hui salée. Les États-Unis vont mal,



Sylviane Tramier

Primaires à la française

LA MANIFESTATION « contre le racisme et pour l'égalité » qui s'est déroulée samedi a donné lieu à un sien curieux manège.

Pendant que la foule se réunissait place de La Bastille, un groupe de manifestants restait prudemment à distance, à une centaine de mètres, sous la bannière du Parti socialiste. En tête de ce groupe frileusement à l'écart, les dirigeants du parti au pouvoir : Laurent Fabius, Michel Rocard, Pierre Mauroy.

Que faisaient-ils là ? Ils tentaient de réaliser une difficile acrobatie : prendre part à une manifestation sans y participer. Lorsque le cortège s'est ébranlé en direction de la place de la Nation, les socialistes se sont contentés d'avancer de quelques mètres avant de se disperser.

Is avaient quelques raisons de ne pas vouloir se mêler au gros de la manifestation, et quelques raisons encore de vouloir malgré tout être vus à proximité. L'objectif principal de la manifestation étant de dénoncer l'extrême-droite et le Front national de Jean-Marie Le Pen, les socialistes se devaient d'être présents.

Mais comme au passage elle adressait de sévères critiques à la politique gouvernementale en matière d'immigration, de droit d'asile, les socialistes ne pouvaient pas s'y associer. Étrange dilemme qui a fini par montrer de façon éclatante la chute de popularité des socialistes, et la désillusion de l'électorat socialiste vis-à-vis de ses élites dirigeantes.

Les élections partielles qui ont été tenues ce mois-ci confirment l'effondrement des socialistes. Le parti au pouvoir court à l'échec aux élections régionales du 22 mars. Et l'année 93 verra probablement le retour de la droite.

Voilà qui devrait réjouir l'opposition et lui donner des ailes, ressouder ses rangs face à la haute tâche qui l'attend. Mais loin s'en faut. L'opposition composée des partis de la droite classique s'empêche dans les rivalités de ses chefs, et s'épuise à la poursuite d'une insaisissable union, toujours annoncée à grand fracas, toujours reportée.

LES DIRIGEANTS de la droite refont continuellement une paix qui se brise à la moindre alerte. Jacques Chirac, maire de Paris, et Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République sont les deux principaux rivaux. Il y a deux semaines, ils scellaient une entente, bafoquée quelques jours plus tard à l'occasion de l'élection du président de l'Assemblée nationale. Les divisions de l'opposition s'étaient au grand jour et son candidat ne parvenait pas à rallier tous les suffrages des députés de droite.

Car revenir au pouvoir en 93, à l'issue des élections législatives est une chose qui paraît de plus en plus assurée, mais la grande affaire reste les élections présidentielles de 95, l'après-Mitterrand. Pour la droite, c'est l'objectif principal devant lequel elle doit se présenter en bon ordre, unie. Voilà une tâche gigantesque !

« Mais honnêtement, je crois que les choses avancent. » Cette prédiction confiante est de Charles Pasqua. Ce sénateur, ancien ministre de l'Intérieur, président du groupe RPR (Rassemblement pour la République) au Sénat est un membre influent de l'opposition. M. Pasqua (qui avait convié à un petit déjeuner la semaine dernière huit représentants de la presse étrangère, dont LE DEVOIR) s'est fait le champion des « primaires à la française ».

Une série de 12 scrutins désignerait bien à l'avance le candidat de la droite aux présidentielles de 95. L'objectif est évidemment d'enlever aux partis le

soin de choisir un candidat pour le remettre aux électeurs de l'opposition. Conscient que les députés de droite et les militants s'irritent de la constante rivalité au sommet, Charles Pasqua reconnaît que, malgré un accord sur le principe de primaires « il y a eu quelques difficultés à mettre en place le système ».

« Une chose est acquise » affirme Charles Pasqua. « Giscard et Chirac ont compris que si nous avons plusieurs candidats de la droite aux présidentielles, nous sommes battus. » Selon les plans de M. Pasqua, les dirigeants devraient s'atteler à la mise en place du système de primaires au lendemain des élections régionales, donc dès le printemps prochain.



Lettre de Paris

Charles Pasqua qui brique la présidence du Sénat est lui-même directement intéressé à l'émergence d'une force unie de l'opposition qui assurerait son élection à un poste prestigieux et puissant. Le président du Sénat exerce les fonctions de président de la République à titre intérimaire en cas de vacances de la présidence. C'est ce qu'a fait à deux reprises l'actuel président du Sénat, Alain Poher. En 1969, au moment de la démission du général de Gaulle, et en 1974 à la mort de Georges Pompidou.

En outre le Sénat est amené à jouer un rôle important en cas de révision constitutionnelle. Ce qui devrait se produire cette année puisque la ratification des accords de Maastricht sur l'union européenne exige la modification de certains textes constitutionnels.

En plus du « combat des chefs » qui la divise, la droite souffre d'un manque d'identité dans la perception populaire par rapport à ses adversaires socialistes. « Les Français globalement considèrent qu'il n'y a pas beaucoup de différence sur le plan de la politique économique entre les socialistes et nous », poursuit M. Charles Pasqua.

Il est vrai que les socialistes français mènent depuis 1983, en matière de défense de la monnaie, une politique que ne désavouerait pas la droite. Quant à ceux qui sont « déçus du socialisme » et du bilan social du gouvernement (augmentation du chômage, érosion du pouvoir d'achat des bas salaires), ils n'ont pas encore trouvé dans le discours de l'opposition matière à espérer.

« Si nous ne parvenons pas à appaier une espérance aux couches de la population les plus modestes, dit M. Pasqua, il y aura là un réservoir de voix qui, si on n'y prend pas garde, sera disponible pour le Front national. »

LES ÉLECTIONS régionales du mois de mars prochain permettront de mesurer l'état des forces politiques. La défaite des socialistes est attendue (et par eux en premier), comme est attendue leur défaite en 93. Selon toute probabilité, la présidence de François Mitterrand se terminera par une nouvelle « cohabitation » de deux ans.

Avec bien des à-coups, des faux départs et des ratés, la droite classique française commence malgré tout à se préparer à « revenir aux affaires ».

LETTRES AU DEVOIR

Affirmation gratuite

CETTE LETTRE s'adresse à M. Julius H. Grey qui est président du Groupe de travail sur le fédéralisme canadien.

Dans un article publié le 28 décembre dernier, M. Grey soutient que c'est un mythe que la minorité anglaise du Québec est « la minorité la mieux traitée au monde ».

C'est une affirmation gratuite qu'a faite M. Grey, puisqu'il n'a donné aucun argument pour supporter son assertion. M. Grey, vous auriez eu l'air plus sérieux si vous aviez étayé vos propos.

Les anglophones comptent pour 7 % de la population au Québec, les allophones pour 11 % et les francophones pour 82 %.

Pourtant, plus de 7 % des universités, des hôpitaux, des stations de télévision sont anglophones au Québec. Toutes proportions gardées, la minorité anglophone est mieux servie que la majorité francophone.

La seule chose qui opprime les anglophones, c'est la loi 178. Outre cette exception, M. Grey, dites-nous en quoi la minorité anglophone n'est pas la minorité la plus choyée au monde. Nous attendons votre réponse...

André Gélinas
Shawinigan, 31 décembre 1991

Qui fera peur aux riches ?

LES ÉVÉNEMENTS de fin d'année à Moscou auront sans doute permis à certains de festoyer davantage. À d'autres, toutefois, c'est un peu la fin du rêve utopique. Non pas que les crimes staliniens et les étages vides des épiceries soviétiques permettaient de croire au communisme. Bien au contraire.

Comme le soulignait le journaliste français Charles Sylvestre dans l'édition du 27 décembre du quotidien *L'Humanité*, « l'Union soviétique n'est pas morte du communisme, mais de sa caricature, de sa négation. Chaque fois qu'elle a été l'oeuvre de son peuple, de ses peuples — la Révolution d'octobre 1917 qui leur donna la paix et la terre, la libération du nazisme (y avait quand même eu le pacte germano-soviétique — la parenthèse est de moi) —, elle accoucha de valeurs que ce pays arriéré était loin de porter, elle inspira le monde. »

Cet échec de ce socialisme sous-développé laissera-t-il la place au capitalisme libéral, voire sauvage, comme c'est le cas aux États-Unis et pour certaines politiques progressistes-conservatrices (quelle appellation !) de Brian Mulroney. Parlons que oui. A moins qu'une certaine gauche ici (le NPD Québec, le Parti québécois s'il existe encore des so-

cialistes en son sein) comme ailleurs refuse le consensus avec les idées de droite (racisme, coupures dans l'aide sociale, démagogie) comme le refuse Pierre Bergé, président de la société Yves Saint-Laurent (eh oui, on peut être patron et de gauche) dans son essai publié récemment chez Grasset, *Liberté, j'écris ton nom*.

Car, maintenant qu'on tire à boulets rouges sur tout ce qui s'appelle liberté, égalité, fraternité, comment les 10 % de chômeurs québécois ou de France et d'Allemagne pourront-ils réussir à faire peur aux capitalistes intransigeants ?

André Magny
Québec, 7 janvier 1992

On oublie trop vite

CETTE RUÉE des pays occidentaux industrialisés afin d'aider la Russie et les autres parties de l'ancien empire soviétique rappelle des souvenirs peu agréables. Après la Première Guerre mondiale, les États-Unis, l'Angleterre et la France ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour aider l'Allemagne et la Russie à se refaire, à consolider leurs économies. On connaît la suite, qui a mené directement au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Après la chute du nazisme et de l'impérialisme nippon, les mêmes grandes puissances ont mis les bouchées doubles pour aider l'Allemagne, l'URSS et le Japon à se relever.

C'est donc la troisième fois au cours de ce siècle qu'on assiste au même scénario. Main-

tenant, c'est l'ex-empire soviétique qui devrait bénéficier de l'aide occidentale massive afin de prévenir la renaissance du bolchévisme. On oublie très vite que l'armée de l'ex-URSS, ainsi que son puissant arsenal, restent intacts pour le moment. Ce qui n'a pas marché dans cet univers kafkaïen, c'était l'économie. En apportant son aide à la Russie, sans avoir l'assurance que son arsenal militaire sera non seulement détruit mais en même temps empêché de se refaire plus tard, l'Occident prend des risques très sérieux.

La carte géopolitique de l'Europe et du monde est en train de se modifier et, si on ne veut pas répéter les erreurs d'autrefois, il faudrait se méfier. Car, la chute du communisme ne signifie nullement la disparition des pouvoirs que détiennent les membres de l'ex-URSS. La Russie tsariste sous Pierre le Grand n'était pas encore un pays communiste, n'empêche qu'elle représentait pour l'Europe une menace constante. Les pays voisins de la Russie : la Roumanie, les Pays Baltes, la Finlande, la Pologne se souviennent et c'est pour cela qu'ils se méfient.

Avons-nous suffisamment de garanties que cette aide ne sera utilisée que pour renforcer l'économie d'États dont l'instabilité politique ne nous rend pas optimistes pour l'avenir ?

Emeric Kardos
Montréal, 13 janvier 1992

Déficit santé

UNE PERSONNE de mon entourage a travaillé à titre de douanier pendant quelques dizaines d'années, et faisant l'un de ses devoirs, a saisi quelques cartes « Soleil » d'assurance-maladie à des citoyens et résidents des États-Unis qui auraient pu se faire soigner ici à nos frais, en prétendant être nées ici, et y avoir résidé un certain temps. Bien sûr le douanier reçut un avis de plus haut, lui signifiant que « cela ne se faisait pas, qu'il fallait conserver de bonnes relations avec nos voisins du Sud, qu'il fallait agir en conformité avec la Charte canadienne des droits et libertés, paraître un pays libre et démocratique, et se mêler de ses affaires ! »

C'est ce genre de laxisme, de mauvaise administration, et de je « ferme les yeux » qu'il faut éviter. A peu près tout le monde ici connaît des cas semblables, des gens qui abusent de notre système et qui le font à nos dépens. Contre la majorité de ces abus économiques sûrement de bonnes sommes.

Guy-Henri Godin
Verdun 14 janvier 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclair

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS